Collectif Chrétien d'Action Fraternelle

CHELLES

DEPUIS 1984

AU SERVICE DES PERSONNES SANS DOMICILE ET SANS EMPLOI



L'accueil de jour

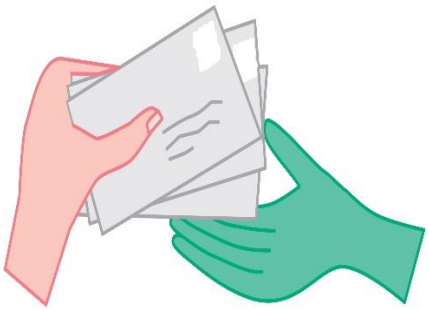


Chambre au foyer

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 26 mars 2019

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018



La domiciliation

- Rapport moral de l'association
- Rapports d'activités des services
- Rapport financier 2018
- Rapport du commissaire aux comptes
- Priorités et orientations pour 2019
- Budget prévisionnel 2019.



Le vestiaire

Faire entendre la

SOIF DE FRATERNITE



L'accompagnement social

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

SOMMAIRE

	Pages
Introduction :	**3**
1 / Rapport moral	
A - Le contexte de notre action	*4*
B - Les publics accueillis au CCAF	*5*
C - Vie et évolution de l'association en 2018. Les donateurs, bénévoles, administrateurs, salariés, jeunes volontaires…	*7*
D– La mise en œuvre du projet associatif du CCAF	*12*
E- Collaborations et partenariats	*13*
2/ Rapport d'activités par service	**15**
A - Accueil de jour	*16*
L'accompagnement social des usagers	*20*
B - Domiciliation	*24*
C - Boutique Vestiaire	*27*
D - Hébergement Foyer André Roux	*28*
3/ Rapport de gestion, finances 2018	**32**
A - Analyse des charges et produits 2018	*32*
Tableaux des comptes 2018	*36*
Les services en nature et le bénévolat	*40*
Les dons en nature	*41*
B - Rapport du commissaire aux comptes	*42*
4 / Rapport d'orientation 2019	**45**
A - Poursuite des activités des 4 services	*45*
A1 - Perspectives pour l'accueil	*45*
A2 - Perspectives pour la domiciliation	*45*
A3 - Perspectives pour le vestiaire	*45*
A4 - Perspectives pour le foyer	*45*
B - Perspectives globales de l'association	*46*
5 / Budget prévisionnel 2019	**47**
A - Présentation des produits et des charges	*48*
B - Budget par service	*49*
Conclusions du rapport	50
Annexes :	
Sigles utilisés dans ce rapport	50
Organigramme : qui fait quoi au CCAF ?	51
Remerciements à nos partenaires et leurs logos	52











COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Introduction

L'association CCAF aux côtés des plus démunis, cherche à servir leur insertion dans la société. « *Par l'accueil fraternel des personnes, donnons le goût et les moyens d'agir pour sortir de la précarité* ».
Tel était l'axe du rapport approuvé par notre assemblée générale du 20 mars 2018. Un an après, il est important d'évaluer le chemin, l'action et les résultats obtenus puis de baliser l'année 2019 qui a déjà bien commencé.

Chaque service du CCAF a fait sa propre évaluation ainsi que le Conseil d'administration qui a conduit la barque toute l'année. C'est son rôle aussi de rendre compte à l'assemblée des membres de l'ensemble des travaux et des réflexions qu'ils ont suscités.

Disons-le d'emblée, **l'année 2018 a été décisive pour notre association.** Elle a vu d'une part l'aboutissement de plusieurs années d'efforts complexes pour **réduire des contentieux pesants** et d'autre part une **intense activité** dans chaque domaine du CCAF, notamment par l'action des **bénévoles** et des salariés ainsi qu'au plan des investissements. Nous y reviendrons en détail.

2019 et 2020 seront des années électorales importantes. Nous devrons prendre des initiatives pour que les **besoins des démunis**, notamment au plan du logement, de l'emploi et des produits alimentaires européens soient pris en compte dans les débats et les engagements des candidats. En effet, nous ne pouvons nous contenter de panser les plaies engendrées par la précarité. Nous devons aussi chercher à **réduire les causes qui rejettent dans la misère et faire entendre la soif de fraternité des personnes démunies**.

Nous souhaitons que ce rapport permette à chacun de vous, membres donateurs, bénévoles, amis et partenaires associatifs ou institutionnels d'avoir un regard d'ensemble sur notre action avec les plus démunis.

Soyez tous remercié de votre présence, ou de vos soutiens tant financiers que moraux ou en nous ayant fait parvenir vos pouvoirs. Saluons notamment la génération des fondateurs et de leurs messages toujours chaleureux ainsi que les nouveaux qui participent pour la première fois à cette assemblée générale. Habitués et nouveaux, soyez tous les bienvenus.

1/ Rapport moral

Chers amis, vous avez élu votre conseil d'administration et il nous faut en quelques minutes dégager l'essentiel d'une année d'action intense ou beaucoup d'entre vous ont été très actifs.

Inutile de rappeler que les personnes vivant en très grande précarité ont été cette année encore très nombreuses à solliciter le CCAF. C'est bien normal puisque nous existons pour elles.

C'est pourquoi nous commençons cette première partie par regarder :

- Le contexte dans lequel nous agissons,
- Puis l'évolution des publics accueillis,
- Ensuite nous résumerons la vie associative du CCAF,
- Et la mise en œuvre de notre projet associatif, notamment l'accès aux droits,
- Enfin nous ferons le point sur les collaborations avec nos divers partenaires.

Ensemble identifions les difficultés, les réponses apportées, les réussites, et les enseignements pour l'avenir.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

A / Le contexte de notre action :

Les sans-abri ne font que rarement la une des journaux. L'année 2018 a été marquée par la grève des cheminots, les débats sur le budget et les APL, le plan pauvreté, les inégalités de revenus et d'impôt, et la crise des gilets jaunes soulevant des débats sur la précarité, le pouvoir d'achat, la redistribution, la mobilité sociale, les régions délaissées, le sentiment de dépossession civique, la recherche de nouvelles pratiques citoyennes…
Il est étonnant et significatif de constater que les usagers venus au CCAF n'ont que très rarement abordés ces questions, sans doute parce qu'ils sont essentiellement préoccupés par leur propre survie quotidienne.

Au carrefour de multiples problèmes

Les plus démunis rencontrés au CCAF affrontent de multiples problèmes souvent inextricablement interdépendants. Ils cumulent des ruptures traumatisantes, des accidents de la vie qui s'enchaînent. Chacune de ces problématiques est souvent pensée isolément, faisant l'objet de politiques spécifiques.

Le CCAF n'est spécialisé sur aucune d'elles, mais en généraliste il doit connaître ces divers contextes, et accompagner des personnes vivant concrètement plusieurs de ces problématiques à la fois. Ceci nous oblige à nous documenter sur chaque domaine, à chercher des compétences et à travailler en réseau avec les opérateurs concernés pour remettre les usagers en lien avec ces spécialistes. Ajoutons que chaque sujet comporte une dimension juridique importante.

Ruptures familiales Divorces, séparations, solitude, Rupture des solidarités familiales Familles nombreuses Enfants placés, échec des parents Et blessures des enfants Jeunes en errance, Sévices sexuels	**Santé altérée** Handicap physique Handicap psychique Maladie : Diabète, asthmes SIDA, dépression Addictions alcool, drogue Manque d'hygiène Alimentation, traçabilité	**Sortie d'institutions, fin de droits** Mal anticipées, mal suivies : - Sortie d'hôpitaux - Sortie d'hôpitaux psychiatriques - Sortie de prison - Sortie de l'ASE (enfance) - Déboutés du droit d'asile…
Travail / emploi Manque de formation professionnelle Chômage, recherche d'emploi Travailleurs pauvres CDD, contrats courts, Intérim Travail non déclaré (petits boulots) Accident du travail Prime d'activité…	**Grande précarité : multiples causes et domaines**	**Migrations** Sans papier, clandestinité, peur Victime de torture Traumatisme du parcours Demandeurs d'asile, réfugiés Problèmes de langue Adaptation culturelle Démarches de régularisation
Scolarité Echec scolaire Illettrisme Manque d'argent pour les frais Frais de cantine Assurance scolaire	**Hébergement logement** Habitat indigne : taudis insalubres, squat, rue, voitures, transports Dépendance de tiers Hôtel 115 Victime de marchands de sommeil Manque de logements accessibles Procédure d'expulsion	**Femmes** Femmes battues Seules avec enfants à charge Prostitution Vulnérabilité
Accès aux droits Non recours aux droits Absence de protection sociale Manque d'accompagnement Dématérialisation, complexité Manque de téléphone et ordinateurs Insécurité du lendemain	**Ressource/ pouvoir d'achat** Sans ressource Frustrations Sous-alimentation Vol alimentaire Recherche d'aide	**Culture / information** Manque d'informations Perméabilité aux rumeurs Codes sociaux incompris

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

B / Les publics accueillis au CCAF

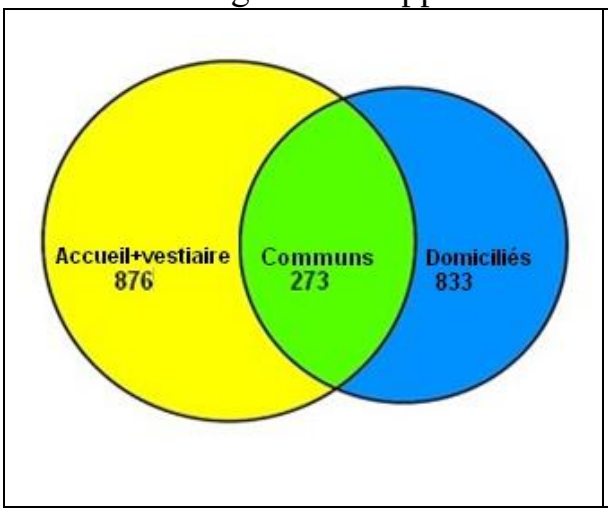
La population reçue n'est pas homogène. Les usagers représentent une **grande diversité**, d'âge, de sexe, de parcours, de causes de la précarité, d'origine géographique, de culture, et d'attentes. Chacun est une histoire unique.

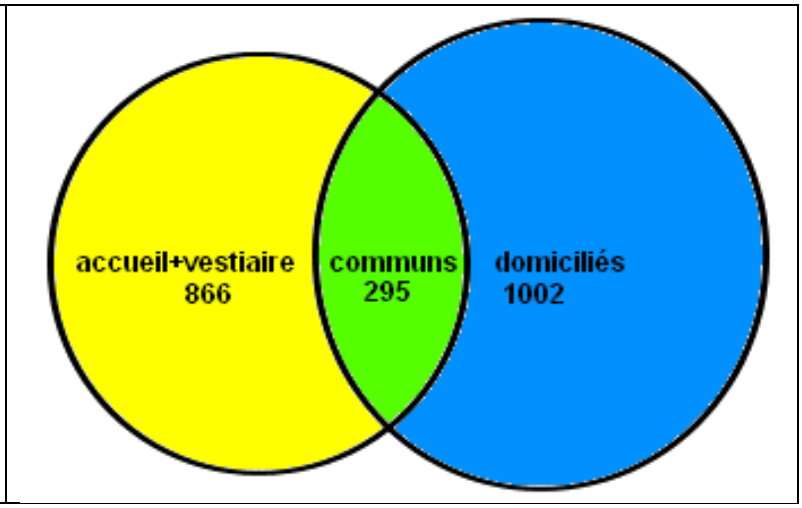
Les usagers du CCAF en 2018

Au cours de l'année 2018, 1 651 personnes ont utilisé un ou plusieurs services du CCAF.

NOMBRE D'USAGERS DU CCAF	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018	Passages
A L'ACCUEIL	818	914	655	876	866	8 040
A LA DOMICILIATION au 31 décembre:	466	500	503	567	671	-
Domiciliés pendant l'année (y compris les radiés)	617	667	710	833	1002	11 387
COMMUNS ACCUEIL-DOMICILIATION	-140	-127	-170	-273	-295	-
AU FOYER résidents de l'année	20	20	20	20	25	?
VESTIAIRE sans accueil Sur un total d'utilisateurs (dom et accueil)	?	?	17	23	53 280	1 053
Total des usagers (dé doublonné)	1 455	1 601	1 385	1 729	**1 651**	29 480 passages

Nombre d'usagers : Rappel 2017 Visualisation 2018





1651 usagers en 2018. Remarques sur cette vue globale qui sera détaillées par service plus loin.
L'accueil présente une légère baisse. La domiciliation voit la demande augmenter.
Globalement on observe une fluctuation d'année en année.
Ces chiffres annuels prennent en compte le turnover des personnes qui viennent quelques mois puis vont ailleurs.
Deux réalités se confirment, dans les 3 services : les demandes des personnes en hôtel et la présence des enfants.

Les Hôtels du 115

Depuis plusieurs années le 115 Samu Social de Paris place des personnes arrivées à Paris dans des hôtels d'Ile de France et d'ailleurs. Trois hôtels sont concernés à Chelles. Ces personnes ne bénéficient pas d'un suivi social régulier. Déracinées elles découvrent le secteur et cherchent de l'aide. A la Tuilerie, elles trouvent le Secours populaire. Celles qui sont à Mondhotel (proche de l'église st André) se tournent vers nous CCAF pour des conseils sur les démarches, la santé, l'écoute psychique, l'alimentation et parfois la domiciliation, l'école. C'est une population mouvante, car le 115 cherche à l'héberger en province ce qui stoppe brutalement les accompagnements en cours.

La présence des enfants

Le Samu social a en fin d'année alerté sur les 21 000 enfants qu'il héberge chaque jour pour la plupart en hôtel. Que deviendront-ils après avoir passé des années dans ces conditions ? Au CCAF nous n'avons pas pris le temps de compter les enfants qui passent avec leurs parents (souvent les mamans) dans nos services. Pourtant ils sont bien plus présents que les années passées. 302 sont inscrits dans les « ayants droit » des domiciliés, nous avons aidé des parents à payer leur cantine scolaire et même leur assurance scolaire pour que leurs enfants soient scolarisés selon la loi. Ces besoins nous obligent à faire une place aux enfants. D'ailleurs l'équipe « accueil » réserve maintenant une table pour eux avec des jouets et des chaises à leur taille. Des familles demandent aussi des colis alimentaires.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

D'où viennent les usagers ?

Notre accueil sans aucune discrimination est parfaitement adapté à cette population sans domicile stable, aux démunis dans la grande précarité ; public circulant d'un département à l'autre, d'une commune à l'autre au fil de leur exclusion de notre société, et recherchant un havre de paix et de soutien.
Pour la plupart d'entre eux, lors des entretiens et temps d'écoute, nous constatons, **pour la plus grande majorité, leur attachement au territoire de Chelles ou de la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne.**
Leurs besoins d'hébergement (hôtels…), d'accompagnement social, de nourriture, de vêtements, d'écoute les amènent assez naturellement à l'accueil de jour de la Roseraie.

Parcours de personnes accueillies

Au-delà des chiffres il est essentiel de comprendre les situations et les parcours des personnes concernées.

Diversité des demandes entendues	**Des étapes décisives réussies**
« Je suis retraitée, je ne m'en sors plus pouvez-vous m'aider ? » *« Une femme victime de violence conjugale, son mari détourne son courrier, peut-elle se faire domicilier chez vous ? »* *M : « Je voudrais travailler mais je n'ai pas de papiers, comment faire ».* *« J'ai un enfant encore bébé, mais aucune ressource, avez-vous des couches ? »* *S : « Sans ressources, j'ai pris des amendes dans les transports en allant renouveler mon passeport ».* *« Je viens au vestiaire car ma retraite n'est pas suffisante ».* *R : « Je travaille de nuit comme brancardier dans un hôpital parisien. J'ai une chambre en résidence sociale, mais je ne gagne pas assez pour me nourrir, c'est pourquoi je viens au CCAF et demande des colis alimentaires »*	- Deux jeunes sont en BTS pour une formation professionnelle. - Un petit malien de 3 ans, malvoyant, a été opéré des yeux et ainsi a pu entrer en maternelle. - Une maman avec sa fille de 21 ans très handicapée a obtenu après 5 ans d'accompagnement du CCAF dans tous les domaines un logement adapté à Melun. - Plusieurs usagers ont entamé des démarches de régularisation et ont obtenu des cartes de séjour leur permettant de travailler. - R très heureux d'avoir obtenu un contrat en CDI dans le bâtiment après des mois de recherche. - M. a demandé des timbres fiscaux au CCAF pour obtenir sa carte de séjour. Très content de cette régularisation, il a déjà remboursé deux tiers du prêt.
Complexité des accompagnements	**Longues attentes administratives**
- Maman congolaise qui a tout vendu au pays pour venir faire soigner sa fille handicapée moteur. - Femme battue avec enfant de 2 ans arrive de Bretagne en hôtel, pour une mise à l'abri. Elle manque d'alimentation. Finalement elle préfère retourner avec son conjoint. - Ch : la trentaine, français ayant depuis tout jeune fait des séjours en prison. Sorti depuis 2 ans, dormant dehors depuis des mois, il alterne entre déprime et colère, car il n'arrive pas à trouver un emploi alors qu'il est mécanicien, ni de chambre. Il a du mal à faire confiance aux travailleurs sociaux mais fait appel au CCAF.	- Z est depuis de longues années en France, très cultivé, il était cependant découragé devant les démarches administratives. Avec l'aide d'une bénévole du CCAF, il a reconstitué son dossier, obtenu les documents pour demander une carte de séjour et régulariser sa situation. Il a passé 3 nuits d'attente devant la préfecture en hiver, mais chaque fois il y eut trop de monde devant lui. Déterminé il ne perd pas patience, encouragé par la bénévole.

Plusieurs usagers disparaissent sans que l'on sache ce qu'ils sont devenus, ils ne reviennent plus. Des décès de chellois nous ont marqué : M François Jolivat, M Mohamed Benaziza (3 jours avant Noël, retrouvé inanimé dans une rue de Neuilly sur Marne) et M Michel Etienne, Mme Jadwiza Szulczewska à la domiciliation.

Les personnes démunies sont toujours nombreuses lors des jours d'ouverture. Ils nous impressionnent par leur force de vie, remarquaient des bénévoles, leur capacité à tenir malgré des situations souvent dramatiques de précarité. Ils se plaignent rarement, et espèrent souvent, mais parfois déprime et déraillent.
Les usagers ne sont pas des bouches à nourrir, ou des problèmes, mais des humains pleins de potentialités souvent en jachère, ils ont des aspirations, une soif de fraternité (SDF) mue par une dimension spirituelle mal reconnue. Nous sommes à la fois leur roue de secours, leur échelle pour remonter, leur tremplin pour rebondir, leur famille pour les soutenir.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

C / Vie et évolutions de l'association en 2018.

En résumé en 2018, le CCAF a vu aboutir des démarches juridiques entamées depuis plusieurs années. Elles concernaient des résidents violents du foyer et qui refusaient de participer aux frais et des salariés ne respectant pas leur contrat de travail. Depuis ces grosses difficultés dépassées, une nouvelle étape commence à porter ses fruits. Voilà pourquoi nous sommes optimistes malgré le contexte morose :

- L'association n'a de sens que pour servir les démunis. Notre projet associatif de soutien à l'insertion est indispensable. Les réponses que donnent nos 4 services, sont toujours pertinentes et efficaces (voir p 15, les rapports d'activités).
- Les membres (donateurs et bénévoles) sont à la fois fidèles dans la durée et renouvelés par des personnes qui nous rejoignent.
- Les bénévoles déploient des trésors de générosité et mettent en œuvre une fraternité réelle.
- Les salariés et vacataires jouent pleinement leur rôle de professionnels aux côtés des bénévoles et accueillis.
- Les partenaires nous font confiance et prennent le relais quand nous les sollicitons. Mais nos associations pallient de plus en plus certains services publics débordés.
- Les financeurs publics et privés nous soutiennent pour continuer l'action ainsi que pour des investissements.
- Notre vie associative est réelle, les décisions sont prises en concertation et démocratiquement pour mettre en œuvre notre projet associatif.
- Nous avons approfondi nos convictions en la fraternité (droits de l'homme, devise de la République et repères bibliques) car notre objectif ultime n'est pas seulement matériel mais plus essentiel, il concerne les relations entre nous, entre nous et les accueillis en interne mais aussi entre les démunis et l'ensemble de la société pour qu'ils aient toute leur place de citoyens.

Et l'on peut affirmer que le CCAF se porte bien, sans faire d'autosatisfaction excessive, mais en regardant l'action menée et ceux qui la portent.

Nous pouvons nous appuyer sur toute cette richesse pour tenter de répondre à notre place et en alliance avec d'autres acteurs à de grands défis qui nous dépassent :

- Le déficit de petits logements nous stimule pour faire avancer notre projet de création d'une nouvelle pension de famille.
- Le besoin d'un hébergement d'urgence à Chelles pour mettre à l'abri des personnes très vulnérables reçues.
- La nécessité de structures d'insertion par l'activité économique pour des emplois adaptés aux « handicapés sociaux ».
- Le besoin de locaux plus grands pour l'accueil, la domiciliation, le vestiaire et les interrogations sur l'avenir de la Roseraie.
- Faire entendre les besoins des démunis aux décideurs politiques (notamment dans la période des élections municipales) et économiques (les entreprises du secteur).
- Déjà le CCAF est membre de la BAPIF et de l'UNAFO, faut-il rester une association locale ou s'inscrire dans un réseau plus large en gardant notre identité et notre liberté ?
- Trouver le bon vocabulaire pour communiquer sur les personnes reçues dans nos services. Faut-il parler d'« accueillis », de « démunis », d'« usagers », « d'accompagnés » pour les respecter au mieux ?

Dans un orchestre, tous les musiciens comptent pour réaliser l'harmonie. Ci-dessous, vous trouvez le développement de ce que nous venons de résumer.

1/ L'ensemble des acteurs du CCAF

L'association se compose d'un ensemble de membres qui selon leurs possibilités, apportent au CCAF des moyens financiers (ce sont les donateurs) du temps et des compétences (ce sont les bénévoles), des réseaux et des soutiens d'institutions (ce sont les administrateurs, également bénévoles). Ensemble, bénévoles et donateurs en 2018 font que le **CCAF compte 165 membres**.
Cette vitalité permet au CCAF d'employer 3 salariés, plus 3 personnes en vacations et 3 jeunes du Service Civique. Tous ces acteurs doivent au quotidien s'articuler, chercher à agir en synergie au service des accueillis. Comment ont-ils évolué cette année ?

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Les membres bénévoles

Les mains du CCAF

Sans le bénévolat le CCAF ne pourrait exister. Ainsi, **60 personnes se relaient pour animer nos services**.
Saluons le sens du service, la régularité et la longévité de ces engagements. Quelques-uns parmi nous frôlent ou franchissent les 80 ans avec toujours le même désir de fraternité. Quels exemples !
Marie-Antoinette Hayes a tenu en décembre sa dernière matinée de distribution du courrier. Nous avons vivement remercié cette ancienne commerçante, très active dans la paroisse protestante.
Nous tenons aussi à remercier particulièrement François Serrano pour ses compétences partagées en téléphonie, statistiques, maintenance des réseaux d'ordinateurs et la domiciliation.
Plusieurs autres bénévoles sont empêchés pour des raisons de santé d'eux-mêmes ou de leurs proches. Nous leur souhaitons bon courage.
Nous n'oublions pas aussi Florence Mahbo de la domiciliation que la maladie a emportée et Françoise Charpy qui a donné de belles années aussi à la domiciliation.

A noter aussi que plusieurs personnes se sont spontanément proposées, et que d'autres sont venues suite à nos sollicitations. **Bienvenue à tous ces nouveaux bénévoles.** (Voir organigramme page 51)
Que chacun des bénévoles sache qu'il est reconnu par toute l'association pour les relations qu'il tisse et les compétences qu'il met en commun.

Lors d'un sondage dans la paroisse catholique, sur 164 réponses, 40 personnes souhaitent « *que l'accueil des plus pauvres soit amélioré* » et 58 se « *sentent appelées sur l'aide aux plus démunis* ». Souhaitons qu'elles renforcent le CCAF.

Expressions de bénévoles (lors de la journée sur la fraternité) sur leurs motivations :

Vivre des valeurs de justice, de solidarité, d'entraide auprès des gens en difficulté.
Après avoir travaillé pour les enfants, les handicapés puis les personnes âgées, j'ai toujours le désir d'aider les autres. Ma grand-mère dans sa ferme accueillait les gens à la rue. C'est une continuité.
Après une vie de travail en cuisine, j'ai voulu me rendre utile aux gens qui ont plus de difficultés que moi.
Au-delà de ce que l'on peut faire individuellement, un collectif crée de la force.
Croire en l'humanité, un homme en vaut un autre. Ensemble on est plus fort.
La dimension politique de notre action, pour que les causes soient traitées.
Je ne crois pas en Dieu mais j'ai foi en l'homme.
Devise de la République liberté, égalité, fraternité, solidarité, vivre ensemble avec nos diversités.

La foi est un socle qui entraine le besoin d'aider toute personne, quel que soit sa religion, son origine. On le voit comme un frère, avec bienveillance.
Foi doit être active, on se sent solidaire, on voit l'autre dans sa globalité.
Le CCAF est un moyen de vivre collectivement nos valeurs et de mettre en pratique l'Evangile.
Suivre l'évangile à la suite de Jésus, ils sont le visage du Christ.
C'est une chance d'être là, j'aime les accueillis. Je viens de bon cœur. Je prie aussi pour eux.
Dans les démunis, c'est le visage du Christ rencontré : « ce que vous avez fait aux plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ».

Les membres donateurs

Evolution du nombre de donateurs et total partagé

Année :	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	**2018**
Nombre de Donateurs :	59	55	58	55	27	50	78	87	75	101	96	98	**115**
Ont donné	4367	5161	6350	7175	3375	6260	7215	10624	10494	14100	12885	15073	**14 538€**

Connaître les donateurs :

Le CCAF a reçu 132 dons en 2018, provenant de **115** personnes donatrices par chèques ou virements.
Saluons la fidélité de beaucoup qui renouvellent chaque année leur confiance dans l'action menée.
Nous gardons en mémoire les donateurs disparus : M de Raimond, Mme Christiane Souchet, Mme Evelyne Granier.
Accueillons aussi avec joie les 31 nouveaux donateurs ou donatrices qui rejoignent notre combat pour l'insertion.
La moitié d'entre eux sont venus par l'opération de financement participatif appelée Ulule. L'avenir dira si cette nouvelle génération continuera son soutien.

Les communes d'implantation des donateurs

Chelles 57 ; Vaires 5 ; Brou 1 ; Courtry 2 ; Claye 1 ; Mitry-Mory 1 ; Thorigny 2 ; Lagny 1 ; Chessy 1 ; Bailly Romainvilliers 1 ; Bussy St Georges 1 ; Jossigny 1 ; Croissy Beaubourg 2 ; Emerainville 1 ; Collégien 1 ; Coutevroult 1 ; Chessy 1, Serris 1 ; Guignes 1.
(soit 82 en Seine et Marne)
Ile de France : (75) Paris 2
(78) Conflens st H 1 ; Sartrouville 1 ; Achères 1.
(91) Franconville 1 ; Bure sur Y 1 ; Vélizy V 2
(92) La Garenne Colombe 1 ;
(93) Gagny 1 ; Coubron 1.
(94) Villeneuve le Roi 1.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Contrairement à la tendance nationale on observe un **maintien de la solidarité et même une légère augmentation** si on se rappelle que la paroisse de Saint Colomban avait l'an passé fait un don de 1000€.
Les dons vont de 20€ à 2000€. Mais il n'y a pas de petit ou gros donateurs, au CCAF. Chacun a une voix en Assemblée générale.

Il faut aussi saluer les nombreux **donateurs d'alimentation et de vêtements** qui discrètement apportent des sacs à la Roseraie ou les font passer par les paroisses, les lycées, le monastère ou les bénévoles connus...
Que toutes ces personnes soient honorées car elles permettent l'action envers les plus démunis.

Et des 4 coins de France : (56) Pontivy 1 ; (14) Deauville 1 ; (04) Forcalquier 1 ; (06) : Valbonne 1 ; (18) Bourges 1 ; (29) Clohar 1 ; (31) Toulouse 1 ; (49) Les Cerqueux 1 ; (54) Pulnoy 1 ; Lunéville 1, (58) Nevers 1

Messages de donateurs avec leurs chèques :
« Je vous prie de trouver ci-joint notre participation pour vos différentes actions »… A le M
« Joyeux Noel et bon courage à tous. Même loin je reste de tout cœur avec vous » J L
« Merci pour tout ce que vous faites. Amicalement » NP
« Chers amis du CCAF, j'ai bien reçu votre journal d'information et l'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Bonne fin d'année à tous et très amicales salutations » M H
« Bravo pour tout ce que vous réalisez. Que de progrès depuis la fondation du CCAF ! Et quelle joie de savoir que tout continue… » M R

Le Conseil d'administration et son bureau

COMPOSITION DU CONSEIL en 2018

Membres	Fonctions, responsabilités	Mandats
M. François ANGER,	Président et membre de l'équipe accueil	Elu au CA et au bureau
M. Jacques MOREL,	Vice-président et délégué Association familiale protestante	Membre de droit. Elu bureau
M. Hervé LAPLAIZE	Secrétaire de l'association	Elu au CA et au bureau
M. Guy LECONTE	Secrétaire adjoint et délégué de la Société St-Vincent de Paul	Membre de droit. Elu bureau
M. Hervé SOUCHET,	Trésorier de l'association	Elu au CA et au bureau
M. Michel GAZAGNE,	Trésorier Adjoint et Responsable des relations humaines	Elu au CA et au bureau
P Philippe de KERGORLAY,	Paroisse catholique de Chelles	Membre de droit
Pasteur Annie CHAPON,	Église protestante unie de Lagny - Chelles	Membre de droit
Pt A LEGEAY ou J LOZACH	Secours Catholique de Seine et Marne	Membre de droit
Poste vacant	Paroisse orthodoxe St Séraphim de Sarov	Membre de droit
M. Michel HAUSTANT,	Membre de l'équipe domiciliation	Elue au CA
Mm Marceline VIGNACOURT	Responsable de l'équipe accueil de jour	Elue au CA
M. Emile VIGNACOURT	Chargé des relations avec les collectivités publiques	Elu au CA et au bureau
M. André SELLERET	Membre de l'équipe accueil	Elu au CA
M Luc MONTI	Membre du CA (directeur d'hébergement à l'ACSC)	Elu au CA
Mme Agnès WOLF	Membre du CA	Elue au CA

Les travaux du Conseil d'administration

En 2018 le CA s'est réuni 6 fois et le bureau également 6 fois, ce qui permet des réflexions et des décisions collectives **chaque mois**. De plus les échanges par téléphone et mail ou par groupe de travail permettent que l'information circule entre nous.
Le fait que la moitié des membres du CA soit impliquée dans l'action quotidienne du CCAF et que les autres membres assurent des responsabilités importantes dans d'autres réseaux permet de croiser les points de vue et de prendre du recul.
Cette chance a été bien utile au Conseil pour **gérer les contentieux** depuis 2 années :
- au foyer, aboutissant à des expulsions,
- les tensions avec le personnel salarié qui refusait de faire son travail.

Cette longue période a été très éprouvante car le conflit n'est pas dans nos gènes. Mais pour ne pas mettre en danger le service de tous il a fallu s'entourer de



Il manque sur cette photo Annie Chapon et Emile Vignacourt

Témoignages de membres

Michel : « Je voudrais témoigner du sérieux dans lequel fonctionne le CA. Il se réunit très régulièrement et la par-

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

compétences (avocats, huissiers, conseiller RH) prendre des décisions et passer par la justice (qui nous a donné raison). La forte implication de plusieurs membres du CA et le soutien de tous ont permis de dépasser ces difficultés comme détaillé plus loin (recrutement, animation du foyer…)

Tout au long de ces travaux le CA a également :
- observé les évolutions du contexte de notre action
- fait le point de l'action des services et leurs publics,
- soutenu les équipes et le recrutement de bénévoles
- veillé à l'informations dans nos réseaux et paroisses
- veillé aux finances (subventions, dons, fournisseurs)
- porté des investissements et rénovations matérielles
- cherché une fondation pour financer un véhicule
- entretenu les relations avec les partenaires associatifs et institutionnels (ARS, Préfectures, Villes, MCH)
- veillé à la sécurité alimentaire
- prévu l'amélioration de notre logiciel et des sites
- relancé le projet de nouvelle Pension de Famille
- soutenu les animations : brocantes, bourses …
- préparé l'assemblée générale et le budget.

ticipation de ses membres est très assidue. Le CCAF est une association vivante, démocratique qui vit dans la plus grande transparence et qui a pour seul but la réinsertion sociale des plus démunis et des exclus de notre société. Le CA est porteur de ces valeurs et est très attentif à ce que nos services mettent en œuvre ces objectifs. Le CA est un lieu d'échange, de recherche et d'écoute au service de notre mission ».

Luc : « Depuis 2 ans au conseil d'administration je mesure le travail réalisé par les membres du bureau et l'ensemble des bénévoles pour l'accueil et l'accompagnement des personnes. Des moments ont été particulièrement durs, notamment avec certains hébergés, il a fallu aussi renouveler l'ensemble du personnel. Et le CCAF s'en sort grandi, rassuré, sûr de son engagement. Et pourtant il y a tellement à faire ! Mais la force du CCAF c'est son action au quotidien, son professionnalisme pour répondre au mieux aux besoins et sa volonté de s'interroger et se renouveler pour donner sens à la relation fraternelle sans juger. »

Cette vie associative et les soutiens financiers permettent d'associer d'autres statuts : salariés, vacataires, jeunes du service civique, stagiaire… pour mettre en œuvre le projet associatif du CCAF.

Les salariés et vacataires

Le CCAF a toujours 3 postes de travailleurs sociaux, pour l'accompagnement des usagers de l'accueil de jour, de la domiciliation et de la pension de famille.
Lors de l'AG précédente, nous n'avions pas caché les tensions qui existaient depuis 2 ans avec les salariées souvent absentes, devenues peu accueillantes aux usagers et allant même jusqu'à refuser de venir travailler à l'accueil. Les redéfinitions de poste, les réflexions sur l'accompagnement n'avaient pas abouti à une amélioration.
Finalement une demande de rupture conventionnelle a été acceptée et deux licenciements effectué mi 2018 sur mandat du Conseil d'administration. Ceci s'est fait avec les conseils d'un cabinet spécialisé dans les ressources humaines (Sodias) et de notre avocat (Maitre Lebreton). Après redéfinition de nos règles professionnelles et des profils de postes, nous avons procédé à de **nouvelles embauches.**
- Dans un premier temps un poste de directeur opérationnel a été défini et recruté en juin, il s'agit de Sébastien Gentil ayant une bonne expérience de l'accueil, de l'hébergement et de l'animation d'équipe.
- Puis avec lui nous avons recruté Jean Bosco Mballa, conseiller en insertion et Claire Pawlicki assistante sociale.

Depuis septembre cette équipe s'est bien intégrée et rend de grands services par la qualité de l'accompagnement des personnes. Elle est en charge de l'accès aux droits, la constitution des dossiers pour les démarches vers l'hébergement, le logement, le travail, la santé, la formation, les aides sociales tant à la Roseraie qu'au foyer…(Bilan page 22)
Ce groupe de salariés est complété par **d'autres compétences** :

- Quatre infirmières bénévoles se relaient pour les premiers soins et l'orientation vers les centres médicaux,
- Un psychologue en vacations, le docteur Taoufik Janah, qui est très demandé pour son écoute,
- Un agent de service (contrat avec la CARED) fait le ménage à la Roseraie et distribue les repas au foyer.
- Un vigile médiateur (entreprise Darkom) assure la sécurité dans le site de la Roseraie.

Nous reconnaissons l'ensemble de ces personnes pour leurs compétences mises au service des usagers de notre association.
Nous remercions également les bénévoles qui ont pallié les absences de travailleurs sociaux auprès des accueillis.

Les jeunes du Service Civique

Pour la 5ème année, le CCAF, accueille 3 jeunes volontaires pour des contrats de 8 à 10 mois.
Plusieurs ont dû interrompre leur contrat pour déménagement, reprise d'emploi. Il nous a donc fallu refaire des recrutements.
Nous leur confions plusieurs missions :

- Initier les accueillis à l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet pour faciliter leur accès aux droits via les sites CAF, de Pôle-emploi…
- Animer des activités de jeux et d'art plastique, pour développer l'estime de soi
- Participer aux diverses tâches d'accueil, d'inscription, décoration de Noël….

Les services rendus au CCAF et surtout aux usagers sont aussi sources de découvertes pour ces volontaires.

Leurs découvertes au CCAF

Anaïs : « *La situation précaire des gens ici, alors qu'on a souvent tendance à se plaindre pour pas grand-chose. Je me rends compte de la réalité* ».

Malisson : *« Je découvre l'accueil des personnes car je n'avais jamais fait de contacts avec les gens pour les aider dans leurs démarches administratives* ».

Alison : *« Je vois plein de choses au plan humain, des personnes différentes, j'ai appris le côté administratif avec les accueillis que l'on reçoit ».*

Une nouvelle instance : le conseil de direction

Autrefois les membres du bureau portaient aussi la responsabilité des services. Maintenant, ils sont presque tous au CA et déjà très sollicités. De plus avec l'embauche d'un directeur opérationnel, il est devenu évident qu'il fallait **un lieu régulier de cohésion concrète**. C'est pourquoi le président a constitué dans ce but un conseil de direction composé des 3 responsables de service, du directeur et du président. Chaque quinzaine ensemble ils articulent les travaux des services, le calendrier, la répartition des tâches… C'est essentiel pour vivre notre collaboration originale entre responsables bénévoles et salariés. C'est ce conseil qui après étude, décide des admissions au foyer des personnes provenant de l'accueil ou de la domiciliation. Ces 4 pivots participent également au comité de suivi mensuel des accompagnements pour croiser les regards des diverses compétences.

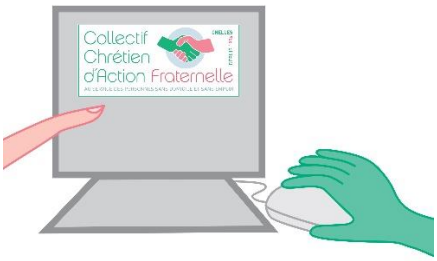
2/ La communication et les diffusions

Tout au long de l'année un ensemble d'initiatives et de **supports** rendent visible le CCAF et nous permettent de rejoindre diverses personnes :

- Pour les usagers : le livret d'accueil présente les services concrets offerts, et le numéro de téléphone de la domiciliation commence à être connu.
- Pour les donateurs : Après bien sûr ce rapport annuel d'activité, les bulletins aux membres et amis en septembre et décembre informent sur l'association, donnent des témoignages et appellent au don. Une lettre de remerciement est envoyée après chaque don, ainsi que le reçu fiscal.
- Pour tout public : le dépliant général est souvent distribué, les panneaux d'exposition servent pour les animations. Et 4 fois par an, 100 affichettes dans les lieux publics invitent à nos événements (fête-brocante, bourse aux livres, bourse aux vêtements, bourse aux jouets…). Sur le net, la page Facebook et notre site Internet s'offrent à qui nous cherche. Accès : « collectifchretiendactionfraternelle » ou les mots « CCAF Chelles ».

Saluons ici Sylvie Ziéba, graphiste et Joël Hohweiller, webmaster, pour leur aide bénévole précieuse.





Dans **plusieurs événements** ces supports ont permis de présenter l'action de notre association :

- Le stand lors du Carrefour des associations en septembre.
- La fête des 10 ans du Pôle inter-paroissial à Villeparisis en octobre.
- Le collège, lycée Gasnier-Guy a expliqué l'action du CCAF aux élèves et a organisé une collecte de dons en nature pour confectionner les cadeaux offerts aux démunis lors du repas de Noël.

En septembre Alain Fudal a chanté à la Villa Max. Le fruit de la collecte chapeau a été offert au CCAF. Merci.

La brocante de la fraternité du 26 mai 2018 à la Roseraie

Cette manifestation annuelle est l'occasion d'être visible en ville (banderoles, affichettes, invitations distribuées…) L'accent a été mis cette année sur la brocante, elle attire un public qui nous connait peu. Merci aux amis qui ont donné des livres, de la vaisselle, des vêtements, les poussettes et divers objets… que des bénévoles ont triés, rangés

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

et classés pour les mettre en vente. Des usagers ont aidé l'installation de la décoration et au transport du matériel. Par des stands variés, chacun a pu chiner et trouver son bonheur.
Hervé nous a entraînés par la chanson française et sa guitare. L'association Sainte Bathilde a pu se présenter et les enfants jouer au chamboule-tout. Que de rencontres, d'explications de notre action ont été ainsi permises.
Environ 600 visiteurs, usagers du CCAF, donateurs, bénévoles, amis, passionnés de brocante, paroissiens, voisins, curieux… y ont participé. **2183€ ont été collectés** pour financer l'accueil de jour.

D / Mise en œuvre du projet du CCAF

« Servir » et « trouver des solutions » disaient les premiers fondateurs du CCAF (voir la brochure histoire du CCAF). Ce projet associatif que s'est donné notre association nous oriente vers l'autre et non vers nous-mêmes.
(Mis par écrit en Conseil d'administration d'octobre 2012 puis adopté par l'Assemblée générale en mars 2016.)
Il rappelle **la finalité de notre action : « la réinsertion des plus démunis »** et indique les objectifs concrets à atteindre. C'est exigeant ! Globalement, **où en sommes-nous de sa mise en œuvre ?**

1/ Accueillir pour répondre aux besoins de première nécessité.

Pouvoir se nourrir, se réchauffer, se laver, et se vêtir dignement est primordial. Beaucoup d'accueillis disent leur joie d'être reçus au CCAF et ils y reviennent. Nous souhaitons que chacun ait sa place comme un frère dans chacune de nos permanences. Par l'écoute nous nous adaptons aux besoins immédiats de chacun afin de le dépanner : alimentation, sac, paire de chaussures…Là se tisse la confiance qui permettra ensuite d'aller plus loin.

2/ Permettre d'accéder à la citoyenneté et aux droits

L'information fournie aux usagers par le livret d'accueil, le bulletin « Malin ensemble », l'affichage, l'info orale font connaitre les Services publics, les associations spécialisées pour leurs démarches de réinsertion. L'accès aux droits passe par la mise à jour des situations administratives des personnes en difficulté et leur inclusion numérique. L'équipement en ordinateurs et l'initiation des usagers leur apprennent à naviguer en autonomie sur les sites CAF, Sécurité sociale, Pôle emploi…. Il reste encore beaucoup à faire pour que chacun dispose d'une boîte mail.

3 /Améliorer la santé et l'accès aux soins

Grâce à l'écoute de tous, et par les infirmières et le psychologue, des besoins de soins sont repérés et des contacts avec les services de santé effectués. Plusieurs personnes ont pu être accompagnées et suivies. Le groupe Intervision continue son rôle d'échange entre les acteurs de santé mentale locaux. Des vaccinations antigrippe ont été à nouveau organisées. La campagne anti-tabac a été relayée. Mais il reste trop de personnes sans soins (dentaire…).

4/ Permettre de se loger décemment

Beaucoup trop de personnes restent à la rue par tous les temps. L'obtention d'hébergement et de logement reste difficile sur notre secteur en déficit de places à bas coût. Beaucoup d'appels au 115 effectués par les usagers n'aboutissent pas et les découragent. Par nos signalements au SIAO (plateforme départementale d'orientation) et des dossiers de demandes de logements sociaux, plusieurs usagers en ont obtenu après des années d'attente. Le « *logement d'abord* » promu par les associations nationales est apparu dans les objectifs gouvernementaux. Aurons-nous les soutiens locaux pour créer une nouvelle Pension de famille de 25 studios à Chelles ?

5/ Ouvrir à la culture à l'alphabétisation

Ce domaine reste très modeste dans nos propositions. La bibliothèque n'a que quelques usagers, mais Internet est toujours très sollicité. Les cours de français existant dans Chelles ont été proposés par l'accueil. Mais impossible de savoir combien y vont. Récemment un enseignant migrant organise un atelier de français dans nos locaux.

6/ Mettre en route vers la formation et l'emploi

Nous aidons des usagers pour la rédaction de leurs CV. Certains accueillis apprécient les moyens mis à leur disposition (photocopieuses, ordinateurs) pour maintenir le lien avec Pôle emploi ou les entreprises d'intérim. Quelques jeunes ont été orientés vers la Mission locale. Deux jeunes sont maintenant en BTS. On se réjouit avec les usagers lorsqu'ils nous informent avoir obtenu des emplois (intérim, usine, espaces verts, bâtiment, restauration…).

7/ Le suivi et l'accompagnement social

Sortir de la grande précarité demande d'être soutenu, écouté, conseillé, encouragé pour réaliser les démarches. C'est le rôle de tous les bénévoles et particulièrement des travailleurs sociaux. Le comité de suivi permet le croisement des observations et savoir-faire (avec les infirmières, le psychologue, les responsables de service…) pour marcher aux côtés des démunis et surmonter parfois les échecs rencontrés.

Nous sommes témoins de **l'interaction** des améliorations obtenues. Ainsi le logement ouvre à la santé puis à l'emploi. Ou encore une régularisation, ouvre aux droits, à une reconnaissance qui redonne le moral, puis le travail et le logement. Quelle joie aussi de voir des personnes reprendre des liens avec leur famille…

E /Nos collaborations et partenariats

Comme nous l'indiquons au début de ce rapport (à propos du contexte), nous nous situons au carrefour de multiples problématiques. Chaque domaine a ses acteurs plus ou moins spécialisés. Le CCAF veille à la mise en route du processus de réinsertion, il n'est pas compétent en tout et cherche à remettre les usagers en lien avec les partenaires les plus adaptés à leurs besoins. Le CCAF veille aussi à faire entendre leurs attentes.

Avec les services sociaux de Chelles et des alentours
Chaque semaine ils orientent des personnes démunies vers nous pour des besoins auxquels leurs structures ne peuvent répondre : alimentation, vestiaire, domiciliation, et même hébergement. Dans l'autre sens, pour l'accompagnement des usagers nous nous concertons avec la MDS, les CCAS, le CADA, l'ADSEA, l'AVIH…
Le 115 et le SIAO sous l'égide de la préfecture disposaient fin octobre de 225 places d'urgence sur le département et informait en mettre 40 supplémentaires mi-décembre pour la période hivernale. Tant pour l'accueil que pour le foyer nous travaillons avec ces plateformes pour trouver des hébergements toute l'année.

Par le Comité de pilotage avec ces services sociaux
Le CCAF prend l'initiative de réunir 1 à 2 fois par an ces services pour rendre compte de nos activités et s'informer mutuellement et collaborer. Nous avons manqué de temps pour des concertations avec le Secours Populaire Français et la Croix Rouge française notamment pour les personnes logées en hôtel par le Samu social. La dernière rencontre a dû être reportée faute de disponibilités.

Avec les collectivités locales et les services de l'Etat
La rédaction des dossiers de **demandes de subventions** permet d'informer les collectivités publiques de notre action et de ses besoins financiers. La normalisation des formulaires (CERFA) par Internet permet une transparence et une comparabilité de nos actions, ce qui n'exclut nullement le dialogue, avec les Villes de Chelles et de Vaires-sur-Marne notamment.
La collaboration est continue avec la **Préfecture** que nous remercions particulièrement. Sans le soutien de la préfecture par la DDCS, nous ne pourrions assumer le niveau d'accueil actuel.
Belle collaboration également avec l'ARS.
La relation avec **l'Agence du Service Civique,** depuis notre agrément, permet la gestion administrative des volontaires du Service civique de se dérouler correctement tant avec la Préfecture (DDCS) qu'avec l'agence nationale et le site de gestion ELISA.

Plusieurs fondations nous ont également soutenus pour divers investissements et rencontres :
La Fondation Jean Marie Bruneau nous a permis d'acheter un véhicule pour faciliter les transports d'alimentation, de meubles …
La Fondation Saint Etienne nous a aidés à financer des équipements pour l'Accueil de jour (machines à laver, congélateur, panneaux isolations de l'espace "Infirmières", un chariot 2 plateaux et des chaises).
La Fondation Abbé Pierre nous a invités à participer à sa journée sur l'état du mal logement.

D'autres solidarités se sont exprimées :

- Les cadeaux confectionnés par les collégiens de 3ème à Gasnier-Guy et apportés aux convives du repas de Noël.
- L'association Solidarité Partage de Villeneuve le Comte a continué d'organiser sa grande braderie et en a partagé les fruits pour soutenir plusieurs associations dont le CCAF par un chèque de 4500€ puis le don de 40 couettes. Nous les remercions de leur fidélité.
- Le lycée St Laurent de Lagny qui fait des dons (vêtements…) au fil de l'année et invite le CCAF à se présenter aux élèves lors des conférences de la mi-journée.

Avec les structures de dons en nature
La BAPIF : Banque alimentaire d'Ile de France, qui nous permet chaque mois de faire nos provisions alimentaires (transport assuré par le Panier Malin et un véhicule de la mairie).
La Croix Rouge Insertion de Mareuil les Meaux pour les produits alimentaires frais, qui amplifie son service.

Dons Solidaires « Association d'intérêt général, collecte des invendus non alimentaires auprès des entreprises pour les redistribuer à des structures caritatives qui accompagnent des personnes en difficulté en France. Elle a redistribué des produits à 500 associations de solidarité. www.donsolidaires.fr ».
L'Agence du don en nature, chaque année selon ce qu'elle reçoit nous fait des offres à bas coût (voir page dons).

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

UNAFO (l'Union professionelle du logement accompagné)
Le CCAF a récemment adhéré à l'UNAFO, tête de réseau national rassemblant la majorité des pensions de famille. L'UNAFO assure ainsi un rôle d'interface institutionnelle, pour ses adhérents, et offre des rencontres, des formations et documents de référence trés utiles. Nous avons participé à sa rencontre Nationale à Nancy.

La collaboration avec l'association Sainte Bathilde

Elle gère le bâtiment de la Roseraie qui accueille en sous-sol nos services. Son soutien est très utile pour faire face aux incidents techniques (infiltrations, liaison par la fibre optique...). Pour préparer la visite de la Commission de sécurité, nous avons effectué des mises aux normes électriques. Merci à tous ces intervenants.

Enfin, signalons les entreprises que nous faisons travailler et qui apportent leurs compétences :
Le plombier Vincent Laurent, l'électricien Patrick Ravary, l'avocat Pierre Kuty, l'avocat Sylvain Lebreton, l'huissier SCP Frison - Daubin, le cabinet comptable Maurer Rouxel, le commissaire aux comptes Philippe Depoutot, Informatika, le Crédit Mutuel, la serrurerie du Parc, RH Sodias, Darkom sécurité…
En particulier **M. Dias et sa boulangerie l'Epi d'Or** rue Gambetta pour les dons gratuits en pain chaque jour d'ouverture de l'accueil.

Conclusions et remerciements

Comme beaucoup de pays, notre société française traverse des crises. On l'a vu, le CCAF aussi a dû s'adapter et rebondir. Ce rapport vous montre que c'est **la compétence et le don de temps** de multiples acteurs qui font de notre association un lieu original et fraternel malgré les nombreux problèmes à régler au quotidien.

Au nom du Conseil d'administration, je remercie vivement tous les acteurs cités précédemment qui concourent à l'objectif de notre association.

L'un des membres du CA lors de la préparation de ce bilan faisait remarquer que **tous les indicateurs sont au vert**. Les difficultés ont été dépassées et l'association est en marche pour poursuivre son service aux démunis et prépare l'avenir pour augmenter sa capacité, amplifier ses outils d'action.

Devant l'ampleur de la demande, notre **projet associatif est toujours pertinent** et tant d'hommes, de femmes, d'enfants nous attendent. Il permet, comme on le verra plus loin, à des personnes de se **remettre debout**, d'exprimer des projets, en un mot de reprendre place dans la société par les droits, le logement, le travail, les relations… Notre association tient ses engagements.

Comme bénévole et président, ces 2 années ont été éprouvantes, en tâtonnant nous avons cherché notre voie. Je suis heureux d'avoir servi, malgré mes limites, le discernement collectif de l'association. Ceci n'est possible que par les diverses instances mises en place (comité de suivi, conseil de direction et Conseil d'administration, notamment son bureau qui n'a pas ménagé sa peine).

Je suis aussi témoin de beaucoup de **mercis exprimés discrètement par des usagers** et leurs joies de nous informer de leurs propres avancées. Et le sourire de Mohamed chaque fois qu'il rembourse un tiers des 300€ prêtés qui lui ont permis d'avoir sa carte de séjour, vaut tous les discours. Tout cela c'est grâce à vous tous.

Avec tout le Conseil d'administration je vous en remercie.
François Anger, président du CCAF





COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

2/ Rapport d'activités de nos services

Le projet d'insertion des plus démunis que porte le CCAF, est vécu concrètement par 4 équipes très actives. Chacune a son rythme, ses modes d'action, ses spécificités, ses partenaires privilégiés, ses contraintes, ses méthodes.

Ce rapport d'activités présente leurs bilans, leurs réflexions, leurs interpellations, pour que toute l'association et ses partenaires en prennent conscience.

Merci à chacune de ces équipes et à leurs responsables :

- Marceline Vignacourt, responsable de l'accueil
 Sébastien Gentil, directeur opérationnel sur l'accompagnement social
- Marie Claude Beurrois, responsable du vestiaire,
- Michel Haustant, responsable de la domiciliation,
- Luc Monti, administrateur présente le bilan du foyer.

Grâce à vous tous, encore cette année chaque service a ouvert ses portes régulièrement et a accueilli au mieux chaque personne dans le besoin.



Quelques accueillis lors du repas de Noël



Partie de l'équipe de la domiciliation avec M Antoinette



Avec Marceline, une partie de l'équipe accueil



Presque toute l'équipe du vestiaire

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com



ACCUEIL DE JOUR

A – Accueil à la Roseraie en 2018

Rapport de Marceline VIGNACOURT, responsable de l'accueil de jour

2018 : une année riche et encourageante pour nos accueillis, dans une ambiance plus sereine et détendue, avec des bénévoles investis, une équipe de 3 travailleurs sociaux, complétement renouvelée, 3 volontaires du service civique des infirmières bénévoles et un psychologue indispensable pour nos démunis dont beaucoup sont en très grande précarité.

Nous pouvons résumer les points forts de cette année dynamique :

- Des accueillis toujours aussi nombreux : **866 dont 389 nouveaux.**
- Des besoins en accompagnement social : **assurés par une nouvelle équipe** de 3 travailleurs sociaux placés sous la direction de Sébastien Gentil, Directeur opérationnel : doublement des entretiens sociaux.
- Des besoins en accompagnement vers les soins en augmentation traités par les infirmières bénévoles et le Psychologue Taoufik Janah.
- Achat d'un défibrillateur et formation des bénévoles aux gestes de premier secours.
- Moins de tensions grâce à l'investissement de tous les acteurs (quelques sanctions dont une seule exclusion définitive).
- Le maintien du médiateur à l'accueil.
- Des attentes en accompagnement vers l'accès aux droits grâce aux outils numériques et l'action des 3 jeunes du Service Civique entre autres.
- Des bénévoles actifs et engagés en augmentation et présents aux instances de concertation : réunions mensuelles des bénévoles et du comité de suivi.
- Des dons en augmentation des banques alimentaires : BAPIF Arcueil, Croix Rouge Mareuil et de la Boulangerie DIAS de Chelles : **11 600 kg** distribués lors des permanences en restauration sur place et par des colis alimentaires au plus démunis
- Des investissements significatifs pour la modernisation des installations et des matériels **pour la sécurité alimentaire (**réorganisation de la cave, achat d'armoires fermées, remplacement du congélateur) **pour la laverie** (remplacement de deux machines à laver, **pour un meilleur accueil** (postes de travail des travailleurs sociaux, chaises, ordinateurs, imprimantes...), **une camionnette** pour tous les transports et déplacements.

Nous pouvons ainsi constater que les objectifs que nous nous étions collectivement fixés ont été respectés.

L'accueil de l'autre reste un exercice complexe au regard de la situation de nos accueillis et des besoins de plus en plus nécessaires en particulier dans l'accompagnement social dans la sérénité et le respect de tous avec la grande précarité de certains démunis exclus de tout.

1/ Une équipe dynamique et solidaire

L'équipe, composée de 28 bénévoles, de 3 travailleurs sociaux nouvellement arrivés, d'un psychologue à raison de deux vacations par semaine et de 3 jeunes du Service Civique, équipe renouvelée et complétée en cours d'année.
Chacun donne de son temps suivant ses disponibilités, ses compétences et sa sensibilité, permettant d'assumer toutes les permanences : **124 en 2018** les lundi après-midi et mardi et vendredi matin

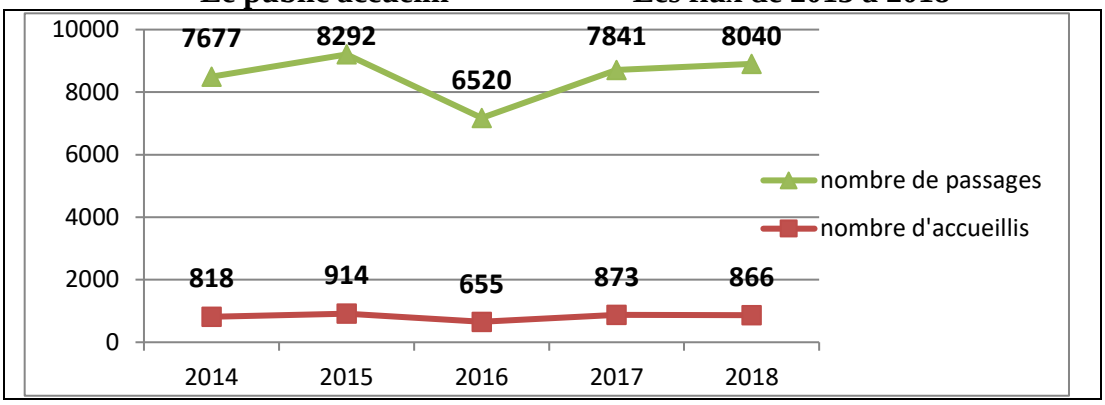
Chacun trouve sa place dans les différentes missions y compris les transports des dons alimentaires : **10 000 heures** offertes par les bénévoles. (Voir p 36)

2/ Un public accueilli aux besoins multiples

2018, statistiquement, marque une constance des effectifs d'accueillis sans toutefois changer la spécificité du public venant chercher un peu de mieux être dans leur vie quotidienne en errance.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Le public accueilli **Les flux de 2013 à 2018**



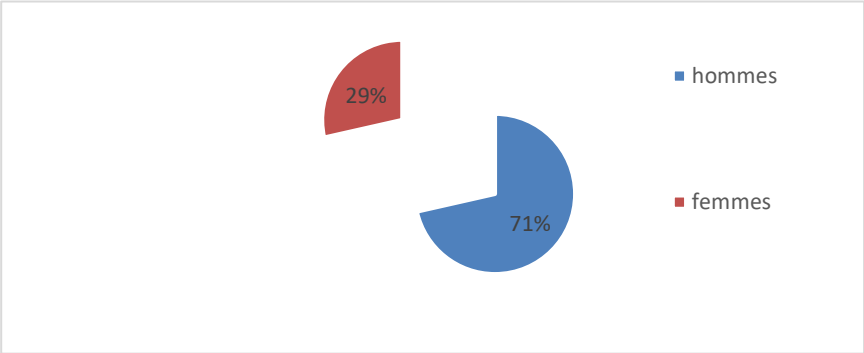
Au total nous avons enregistré **8040 passages** soit autant de petits déjeuners et d'occasions d'écoute, de rencontres et d'échanges.

En moyenne l'accueil reçoit entre 60 et 70 personnes par demi-journée d'ouverture pouvant monter à 90 certains jours. De 9h à 11h30, les usagers passent du petit déjeuner aux autres services : vestiaire, douche, lessive, accès aux droits, soins infirmiers, internet, téléphone, entretien social, bagagerie, courrier, entretien avec le psychologue et puis d'autres prennent leurs places.

Proportion hommes /femmes (sur 862 fiches renseignées)

hommes	71,5%	616
femmes	28,5%	246
total	100%	862

Cette proportion est
stable par rapport à 2017.

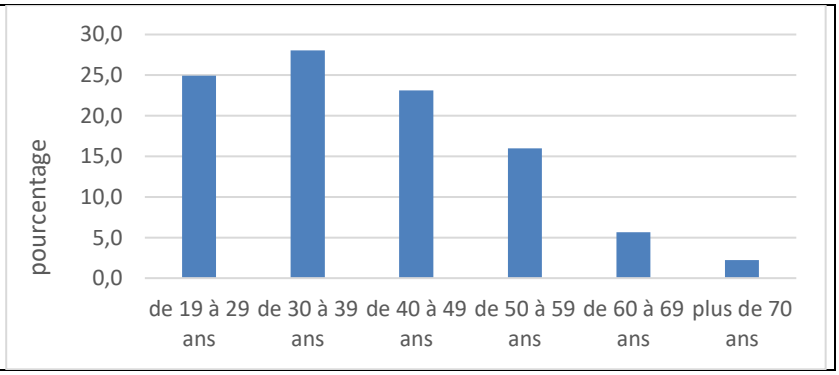


Fréquence des passages à l'accueil 2018 sur un total de 862 personnes

Nombre d'usagers	Nombre de passages	Qualificatif	3 catégories
8	Venus plus de 80 fois	<<	
17	de 61 à 80 fois	<<	
7	de 51 à 60 fois	Habitués	
11	de 41 à 50 fois	<<	222
37	de 31 à 40 fois	<<	
49	de 21 à 30 fois		
93	de 11 à 20 fois	Episodiquement	
317	de 2 à 10 fois	Rarement	317
328	1 seule fois	Errants de passage	328

Répartition par âge des 670 personnes accueillies

Age des accueillis	%	Nombre
de 19 à 29 ans	**24,9**	**167**
de 30 à 39 ans	**28,1**	**188**
de 40 à 49 ans	**23,1**	**155**
de 50 à 59 ans	**16,0**	**107**
de 60 à 69 ans	**5,7**	**38**
plus de 70 ans	**2,2**	**15**
Total	**100**	**670**



COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Les enfants n'étant pas enregistrés à leur arrivée à l'accueil, nous ne disposons pas de statistiques.
On remarque peu de très jeunes et de très âgés. Il se confirme que la population accueillie est en âge de travailler.
Rappelons que l'âge moyen des SDF morts à la rue est de 49 ans selon l'association « les morts de la rue ».

Les besoins repérés par simples mots clés dès l'inscription indiquent en premier **le logement : 119 réponses ;**
Viennent ensuite les droits : 48, puis l'emploi 36, les ressources : 19 et enfin apprendre le français : 11
Bien qu'incomplet (la santé n'est pas notée) nos observations et la suite de ce rapport confirment ces besoins.

3/ Des services offerts pour leur mieux être et leur dignité

Dès l'entrée de l'accueil, avec l'aide du logiciel spécifique au CCAF, une meilleure gestion des prestations offertes est possible. Chaque accueilli est identifié par un badge. Les accueillis y expriment leurs besoins (laverie, douches, restauration, vestiaires, bagagerie, soins, accès aux droits, internet, téléphone et accompagnement social, psychologue, …). Les chiffres ci-dessous résument leurs demandes ;

Services	2014	2015	2016	2017	2018
Repas	7 677	8 292	6 520	7 841	8 040
Douches	2 038	1 734	1 490	1 669	1 537
Soins	204	496	580	240 ????	**451**
Lessives	399	435	403	591	522
Informatique	845	1 131	835	1 018	647 + accès non comptés

Restauration

Les accueillis bénéficient soit d'un goûter le lundi, soit d'un petit-déjeuner le mardi et le vendredi ; ce temps de restauration est adapté aux souhaits des accueillis.
Ce temps de restauration est aussi un temps de partage et d'écoute permettant de les diriger vers les autres services.
Les commandes et le transport des aliments sont assurés par l'équipe de bénévoles.
La Boulangerie DIAS, rue Gambetta, fournit gratuitement la majeure partie des besoins en pains grâce au surplus.
Le Monastère de Jouarre fait don de fruits. La Banque Alimentaire et le Collectif alimentaire de Mareuil initié par la Croix Rouge apportent une aide précieuse **11 600 kg.**
Des produits alimentaires sont remis à certaines familles ou personnes en grande précarité et sous-alimentées.
Au total, 8040 goûters ou petits déjeuners ont été servis en 2018 (7841 en 2017).

Douches

Le flux des demandes est réparti sur les 3 douches au rythme de 15 minutes dès leur inscription avec la mise à disposition de serviettes, de gel douche disponible par distributeurs automatiques, de shampoing, produits de rasage etc… **1537 douches en 2018 (1669 en 2017).**

Laverie

Autre service essentiel mais limité en raison du nombre de machines (2 lave-linge ; 2 sèche-linge)
522 lessives en 2018 (591 en 2017).

Bagagerie

Un petit local permet de stocker temporairement les bagages des démunis où ils rangent leurs documents personnels et leurs vêtements évitant pertes et vols dans la rue. **67 passages mémorisés en 2018.**

4 / Les acteurs de l'accès aux droits

L'ensemble de l'équipe accueil concourt à l'accès aux droits par l'écoute des besoins, la détection des non-recours, le signalement aux travailleurs sociaux, au psychologue, aux infirmières, ou encore par l'aide à la lecture de documents reçus par les accueillis ou les conseils d'accès aux sites Internet.

Point relais CAF : Le CCAF a été retenu par la CAF comme point relais au profit de nos accueillis mais aussi de tout demandeur externe à l'association. Une convention de partenariat sans financement a été signée. Nous poursuivons cet objectif d'**inclusion numérique** des plus démunis.
385 fois des usagers ont pu bénéficier des ordinateurs, des imprimantes et des accompagnements.

Convention avec la DDCS sur l'accès aux droits : Comme en 2015/2016/2017, la DDCS soutient nos actions d'accès aux droits initiées tant auprès des usagers de la Domiciliation que des bénéficiaires de l'Accueil de jour. Le

financement a été renouvelé pour l'année 2018 pour un montant de 82000€ pour l'ensemble de nos actions d'accueil de jour et de domiciliation.

Cyberespace Internet et nouvelles technologies. La dotation de 6 ordinateurs et 3 imprimantes mis à la disposition des accueillis leur permet de se renseigner, de remplir leurs dossiers en ligne et de bénéficier des nouvelles technologies. Cette mission est assurée essentiellement avec l'aide des jeunes du Service Civique.
645 demandes ont été inscrites dès l'arrivée des usagers mais plus de 500 fois ils s'en sont emparés en libre accès

Un téléphone est mis à disposition des démunis sans téléphone durant les permanences et un espace « rechargement » de portable est offert aux accueillis.

Sauvegarde de l'enfance et adolescence. Un lien avec l'ADSEA permet aux plus jeunes de bénéficier d'un accompagnement adapté à leur situation.

Lutte contre l'illettrisme. Un partenariat avec l'Université Intergénérationnelle de la Ville de Chelles permet aux accueillis qui veulent apprendre le français de suivre les cours de l'UIA ; en 2018 peu d'inscrits.

5 / Les animations

Art plastique : Plusieurs ateliers animés soit par des bénévoles (jeux et dessin) soit par les jeunes du Service civique ont permis à plusieurs accueillis de montrer leur savoir-faire et de décorer la salle de restauration.

Partenariat avec l'association Optivélo : Une permanence hebdomadaire a été assurée jusqu'au mois de juin dans la cour de la Roseraie par l'association Optivélo permettant aux démunis d'apprendre à réparer un vélo. Des dons de vélos usagés sont faits et après remise en état revendus ou offerts aux démunis. Cette action participe à l'Economie Sociale et Solidaire.

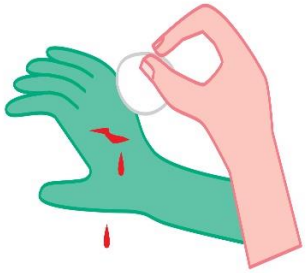
Un repas en juin a également été organisé avant les vacances avec environ 90 convives.

Un repas de Noël a été offert à près de 100 démunis. Et comme chaque année pour les cadeaux une collaboration avec le **Lycée Gasnier-Guy** s'est construite**. Les jeunes** ont collecté des produits d'hygiène, des chocolats… pour remplir les sacs à dos achetés par le CCAF.

A l'initiative du CCAF et pour financer l'accueil de jour et le vestiaire, plusieurs événements ont été animés (Braderie de la Fraternité, bourse aux vêtements, bourse aux livres et bourse aux jouets).

6 / L'accès aux soins

La santé des plus démunis reste une préoccupation constante en lien avec tous les autres services ; pour satisfaire cet objectif le CCAF s'appuie sur plusieurs acteurs professionnels et bénévoles (le psychologue et les infirmières).



Les infirmières :

Quatre bénévoles diplômées se relaient lors de chaque permanence pour les petits « bobos » mais aussi dans l'accompagnement vers le milieu médical et hospitalier pour les cas plus graves.
Les usagers ont effectué 451 passages auprès des infirmières en 2018
(240 en 2017 mais étaient-ils tous enregistrés ?).

A partir d'un temps d'écoute, les principales interventions portent sur des soins (plaies/pansements), administration de médicaments, des addictions, de la prévention et des dépistages, des orientations vers les hôpitaux, des kinésithérapeutes, des dentistes et bien sûr vers le psychologue et les travailleurs sociaux. Aperçu sur quelques mois.

Permanences des infirmières de Septembre à décembre 2018

Actes et contenus des consultations	Septembre 32 accueillis	Octobre 66 accueillis	Novembre 39 accueillis	Décembre 36 accueillis
Entretiens /prévention (AME /CMU ; maladies chroniques)	**11**	**12**	**10**	**12**
Soins /Nettoyage plaies / pansements	**6**	**17**	**6**	
Soins et administration de médicaments	**5**	**14**	**10**	**16**
Addictions :		**5**	**1**	**2**
Orientations vers le psychologue :	**8**	**12**	**8**	**6**
Orientations vers les travailleurs sociaux	**9**	**10**	**9**	**9**
Orientation domiciliation	**1**			
Orientation pour colis alimentaires	**1**			

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Orientations vers un kiné, médecin	**3**			**1**
Orientation PMI et Info contraception				**2**
Orientation hospitalisation domicile			**1**	
Orientation pass dentaire			**2**	
Orientation vers hôpitaux et hôpitaux psy	**2**		**5**	**1**
Appel aux pompiers pour malade psy			**1**	
Prévention : dépistage colon et Sida	**2**			

Prévention : Pour la seconde fois une séance de **vaccinations antigrippe** a été initiée par le CCAF et réalisée par l'Hôpital de Jossigny dans nos locaux, dans le cadre de notre partenariat PASS : **41** accueillis vaccinés le 13 nov.

Le psychologue

Depuis plusieurs années, nous avons adhéré au projet de santé mentale initié et soutenu par l'Agence Régionale de Santé, considérant que la majorité de nos accueillis ont un besoin pressant d'accompagnement et de soutien pour leur réinsertion dans la société.
Pour 2018, la convention de financement des vacations d'un psychologue a été renouvelée : les deux permanences hebdomadaires ont été confiées au Docteur Taoufik Janah. Les objectifs portent sur :

- Le repérage de la souffrance psychique des personnes vulnérables reçues tant à l'accueil de jour, qu'à la domiciliation,
- L'écoute, le dialogue et leur accompagnement vers les soins ou leurs démarches administratives,
- Le partenariat avec tous les acteurs de l'association et des organismes traitant de la santé mentale.

Extraits du rapport du docteur Taoufik Janah, psychologue clinicien

Nous accueillons dans le Collectif Chrétien d'Actions Fraternelles, des personnes, hommes et femmes, gagnées par la précarité et rattrapées par la conscience aigüe et progressive de la perte de l'autonomie sociale.

Socle essentiel du concept de soi dans notre modernité, l'autonomie repose pour chacun sur le principe du libre choix quant au contrôle de sa vie et quant à l'accès et à la maitrise de ses moyens de subsistance.

La présence dans notre association de ces hommes et de ces femmes, vécue souvent comme recours ultime, résulte d'une perte progressive de repères et débouche la plupart du temps sur le sentiment d'isolement et de détresse.

En 2018, lors de 94 permanences, 940 entretiens ont été réalisés au bénéfice de 65 accueillis sans oublier tous les autres accueillis lors de contacts informels (le ratio est de 6 femmes pour 10 hommes.)

Age et provenances des accueillis

Les personnes accueillies ont entre 20 ans et 80 ans (incluant des mères avec des enfants en bas âge, entre quelques semaines et trois ans).
De provenances diverses, d'Afrique de l'Est, subsaharienne et majoritairement d'Afrique du Nord, d'Algérie notamment et dont les parcours sont hétérogènes.
Certains natifs de France ont subi des ruptures familiales et professionnelles (perte d'emploi, problèmes de santé, alcoolo-dépendance, séparation) à l'origine de leur fragilisation et précarisation progressive.

Facteurs externes

Parcours migratoires : migrations extérieures, migrations intérieures
Exil politique et présence en France (primo-arrivants, présence de longue durée)
Exil économique et présence en France (primo-arrivants, présence de longue durée)

Difficultés d'inclusion sociale

Errance administrative : en l'impossibilité de régularisation de leur séjour sur le territoire, soit, ils (elles) n'en ont jamais bénéficié, soit, ils (elles) ont perdu leurs droits (à travers des parcours accidentés les conduisant vers une exclusion de toute logique de socialisation).
Errance sociale : perte d'emploi, de logement, perte des ancrages sociaux, amis, familles etc.
Errance économique : précarisation de moyens de subsistance et impossibilité de recouvrer les capacités d'autonomie économique.
Errance sanitaire : dégradation de leur état de santé, troubles métaboliques et autres décompensations somatiques.

Familles et parentalité

On constate beaucoup de rupture conjugale et familiale (divorce, séparation) mais aussi que :
- 80% des hommes sont pères d'au moins un enfant. - 95% des femmes accueillies sont mères.

La spécificité étant que ces personnes sont en **détresse y compris dans leur statut de parent**. Cette difficulté se présente différemment selon qu'il s'agit de mère ou de père.
Les **mères** sont toujours animées par le souci de demeurer mères quoi qu'il advienne en entourant de leur soin leurs enfants. Quel que soit l'état de santé de ces enfants, parfois fragiles et fortement handicapés, les mamans sont présentes quoi qu'il en coûte, au prix parfois de leur épuisement physique et psychique.
Quant aux **pères**, beaucoup ne jouissent pas totalement (ou pas du tout) de leur droit de parentalité, certains étant privés totalement de ce droit, d'autres l'exerçant de façon sporadique. Par conséquent, les pères sont les plus concernés par cette privation naturellement anxiogène. Cela provoque chez eux une atteinte narcissique (humiliation, sentiment d'avoir failli) et les conduisant vers des logiques dépressives parfois de nature mortifère.
De logiques dépressives aux logiques d'exclusion (d'auto-exclusion) progressive du champ social : tel peut être décrit leur parcours finissant par les priver de leur qualité de père, et leur enlevant toute capacité de faire face.

L'isolement social, se conjuguant à la précarité du logement entraîne nos accueillis vers des logiques de survie fondées sur des mécanismes agonistiques. Ils vivent entre hommes où les interactions sont régies désormais par des logiques de domination et de prédation dont les effets parviennent jusqu'à nous.

Souffrance psychique et ou somatique (au plan comportemental, émotionnel, cognitif et affectif.)

(ces réalités peuvent se cumuler)	Nombre	%
Dépression (tristesse, euphorie, repli etc.)	40	61.5
Troubles anxieux (phobie, inhibition)	40	61.5
Troubles de la socialité	30	46.1
Méfiance	25	38.4
Agressivité, passage à l'acte	9	13.8
Troubles addictifs alcoolo-dépendance	3	5.8
Troubles addictifs toxicomanie	4	6.1
Troubles de la pensée	3	4.6
Persécution	3	4.6
Difficultés liées au langage et à la communication allophone	50	76.9
Maladie organique	3	4.6

Modalités des pratiques d'intervention du psychologue

Nature des entretiens varie selon leur étape : exploratoire ou d'accompagnement et de soutien, puis d'orientation interne au CCAF ou d'orientation vers des organismes externes.

A l'issue, ces entretiens se concluent, systématiquement :
- D'une part, par une orientation vers d'autres professionnels du CCAF, car les difficultés administratives, sociales et psychosociales interagissent intrinsèquement. En se nourrissant réciproquement, ces difficultés finissent par ruiner tout espoir de progrès pour l'accueilli, et par inhiber toute possibilité d'actions. Ces dernières se déploient parfois sur des modes négatifs : agressivité, hostilité, marginalisation, toxicomanie, alcoolisme.

- et d'autre part, par un accompagnement psychologique qui montre une efficacité mesurable à deux niveaux : l'assiduité et la constance de l'accueilli et l'amélioration de son état affectif : moins de tristesse, moins d'angoisse, et partant, un engagement actif dans les démarches initiées par les autres intervenants de l'association.
Un croisement qualitatif, d'éléments d'observation psychologique (de l'humeur et du comportement) et des actions entreprises par l'accueilli, permet de mesurer l'efficacité des accompagnements opérés et les résultats obtenus.

Rencontres internes et avec les partenaires :
Le psychologue participe aussi aux rencontres de bénévoles et travailleurs sociaux et au comité de suivi des accompagnements (interdisciplinaire). Sa compétence guide ces divers acteurs.
Il participe au groupe Intervision avec les acteurs de la santé mentale du territoire.

Conclusions : La particularité du dispositif de l'accueil et de l'écoute psychologique réside dans l'usage (outre du français souvent non maîtrisé chez 8 accueillis sur 10), de langues étrangères (essentiellement l'arabe et l'anglais) comme autant d'outils facilitant l'accueil préparatoire à l'instauration de cadres de diagnostics, d'orientation, de suivis et notamment psychothérapeutique.
Les accueillis recourant à la permanence d'accueil et d'écoute psychologique sont sous l'effet de manifestations anxieuses, l'angoisse du présent et du devenir, entraînant ou aggravant chez eux inexorablement le sentiment de désespoir, de la tristesse, une perte de confiance en leur capacité à s'accomplir personnellement et socialement.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Par conséquent, la mise en place de groupes psychosociaux permettrait de réunir des accueillis autour d'objectifs communs explicités et partagés suscitant, chez les individus composant le groupe, des sentiments d'appartenance et une volonté de s'identifier.

7 / L'accompagnement social des usagers

Rapport de Sébastien Gentil, directeur opérationnel

La réinsertion des démunis demande un accompagnement social personnel pour s'adapter à chacun. Cet objectif est l'élément essentiel du projet associatif. Il commence dès l'écoute par les bénévoles lors de l'inscription puis passe par les diverses aides qu'offre le CCAF dans chaque service décrit précédemment. Puis, pour les situations les plus complexes, le relais est pris par les travailleurs sociaux.
Mais le début d'année 2018 a été compliqué en raison des absences des salariés, puis leurs départs. Pendant ces mois quelques bénévoles ont paré au plus urgent. Mais leurs entretiens ne sont pas comptabilisés ci-dessous. Puis à partir de juin l'équipe a été renouvelée. Et leur travail a commencé.

L'équipe des travailleurs sociaux fait maintenant un suivi des usagers du CCAF reçus dans les divers services. Coordonnée par **le directeur opérationnel** Sébastien Gentil, elle comprend 2 autres travailleurs sociaux et travaille en étroite collaboration avec les responsables de services, les infirmières, le psychologue et les volontaires du service civique. Cette année nous avons accueilli également un stagiaire en formation d'assistant social.
Les travailleurs sociaux apportent leur expérience acquise dans un département voisin et s'adaptent vite aux fonctionnements spécifiques de la Seine et Marne et au bénévolat du CCAF.

Lors des permanences à la Roseraie et au bureau des Tournelles, leur travail porte sur l'écoute, par des entretiens et des évaluations sociales, la constitution de dossiers administratifs de tous ordres, des orientations vers d'autres intervenants sociaux, l'instruction d'aides financières etc…

Nombre d'entretiens par mois (les jours d'ouverture varient selon les mois)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept	Oct	Nov	Déc	**Total**
Entretiens réalisés	47	42	44	15	5	65	92	169	243	274	187	**1 183**
Personnes reçues	35	22	18	11	2	35	44	75	110	125	112	**300** dédoublonnés

En 2016, 816 entretiens avaient été effectués, 670 en 2017, **cette année 2018, 1183 entretiens** ont été menés et mémorisés au fichier au profit de **300 accueillis** (dédoublonnés). D'autres n'ont pas été enregistrés. L'arrivée de la nouvelle équipe de travailleurs sociaux a permis de répondre à une réelle soif d'accompagnement.

Selon les personnes et les besoins le nombre d'entretiens par accueilli varie :

2 usagers ont bénéficié de plus de 27 entretiens,
31 usagers ont bénéficié de 25 à 10 entretiens,
56 usagers ont bénéficié de 9 à 4 entretiens,
79 usagers ont bénéficié de 2 à 3 entretiens,
132 usagers ont bénéficié d' 1 seul entretien.

Le contenu des entretiens sociaux

Ce travail lors de l'entretien, demande d'abord beaucoup d'écoute pour comprendre la situation de l'usager et souvent de remplir des formulaires et des dossiers complexes par Internet. En relisant les dossiers de ces entretiens, les salariés ont identifié par domaine ce qui a été fait, les types de démarches soutenues et quand cela est connu, les résultats obtenus. Chacun remarquera la diversité des sujets traités et l'adaptation que cela induit.

Evaluation de l'accompagnement social (sur les 6 derniers mois de 2018)

Domaines concernés	Ce qui a été fait	Les résultats obtenus connus
Régularisation administrative:	- Orientation OFPRA : 1 - Orientation OFII : 12 - Aides financières timbres fiscaux : 12 - Orientation association CIMADE : 25 - Demande permis de conduire : 2	- RDV OFII obtenus : 11 - Renouvellement titre de séjour:2 - Obtention 1er titre de séjour : 1

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

140 interventions	- Régularisation Carte d'identité : 5 - Orientation Finances publiques : 18 - Aide renouvellement titre de séjour : 8 - Conseil régularisation titre de séjour : 25 - Aides administratives diverses : 5 - Aide rendez-vous préfecture : 7 - Aides financières administratives diverses (recommandé pour préfecture..) 3 - Accompagnement en préfecture : 1 - Courriers services administratifs : 11 - Service Etat civil Nantes pour extrait d'acte de naissance: 1 - Demande de passeport : 1 - Accompagnement à la Poste: 2 - Accompagnement Mairie / CNI: 1	- Régularisation Impôts (déclaration annuelle, avis d'imposition..) : 15
Hébergement et logement : *97 interventions*	- Aide appel 115 : **12** et contact du 115 : **6** - Demande hébergement SI-SIAO : 21 - Dossier de demande de logement social : 13 - Info expulsion ADOMA : 1 - Demande ADOMA : 6 - Droits APL ouverts : 4 - Dossier FSL : 1 - Demande foyer résidence : 4 - Demande pension de famille : 7 - Dossier DALO : 14 - Orientation hôtel au mois : 3 - Contact et courrier bailleur : 3 - Echéancier dette bailleur : 2	- Délai paiement bailleur obtenu : 1 - FSL reçu : 1 - Assurance habitation installée : 1 - Obtention du DALO : 5 - Hébergement hôtel Gagny : 1 - Aides financières hôtel : 2 - Obtention Numéro Unique Régional Logement social : 6 - Entrée hébergement ou prise en charge 115 : 11 - Entrée en pension famille CCAF: 5 - Entrée en logement social : 1
Accès aux droits *82 interventions*	- Demande, information naturalisation : 2 - Ouverture droit solidarité transport : 15 - Demande pension invalidité : 1 - Demande ou déblocage RSA : 10 - Echéanciers dettes diverses : 5 - Déclaration trimestrielle /annuelle CAF : 7 - Contact CAF : 5 - Orientation CAF: 4 - Conseil accès mobilité : 1 - Orientation domiciliation : 24 - Création compte CNAV : 5 - Echéanciers dettes diverses : 2 - Conseil budget: 1	- Aide financière transports : 21 - Echéancier dette transport : 1 - Elections domicile : 12 - Accès Prime d'activité : 1 - Versement RSA :5 - Aides financières gaz, EDF : 2 -Aide matérielle (chaise enfant) : 1 - Aide matérielle (enfant) : 3
Santé, accès aux soins *76 interventions*	- Création compte AMELI : 1 - Ouverture couverture CPAM : 3 - Demande CMU : 16 - Demande AME : 23 - Demande MDPH : 5 - Orientation AS hôpital : 1 - Déblocage indemnités journalières : 1 - Orientation psy : 5 - Orientation médecins: 8 - Orientation infirmière : 4 - Aides financières pour soins : 3 - Orientation AS hôpital : 1 - Orientation consultation mémoire : 1 - Demande de lunettes : 1 - Dossier de mutuelle: 2 - Courrier APHP: 1	- Droits CMU-C : 9 - Droits AME : 10 - Recours MDPH : 1 - Hospitalisation psychiatrique : 1 - Règlement soins : 3 - Bilans santé effectués : 2 - Obtention de lunettes: 1
Emploi, recherche de travail :	- Contact/orientation Pôle Emploi : 16 - Orientation Mission Locale : 2 - Réalisation de CV: 3 - Orientation CARED : 2 - Inscription Maison des examens pour passage du Bac en candidat libre : 1	- Jeunes en formation BTS: 2 - CDI et CDD obtenus: ?

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

32 interventions	- Orientation recrutement : 2 - Recherche conseil syndical pour entretien de licenciement : 1 - Aide financière pour 1 carte professionnelle : 1 - Orientation formation linguistique : 4	- Aide financière téléphone : 2
Remise en lien avec les services sociaux **et les familles** *28 interventions*	- Orientation CAF : 2 - Orientation MDS Chelles : 3 - Orientation Secours Populaire : 5 - Orientation Secours catholique : 2 - Orientation association aide alimentaire Paris : 1 - Contact partenaire diagnostic AVDL (logement) :1 - Orientation scolarité : 1 - Orientation aide alimentaire (Resto du coeur) : 3 - Orientation vestiaire CCAF: 4 - Orientation colis alimentaires CCAF : 6	- Contact services sociaux (MDS, CCAS...etc) : 13 - Lien avec la MDS (synthèse partenariale) : 2 - Inscription Secours populaire : 1 - Inscription au Panier Malin: 1 - Remise en lien d'une femme de 60 ans avec ses enfants: 1 - Remise en lien d'une jeune avec son père : 1
Sécurité, justice : *10 interventions*	- Aide/conseil violences conjugales : 6 - Demande aide juridictionnelle : 4	?

Observations et questions :

L'analyse des actes effectués par les travailleurs sociaux du CCAF montre leur souci d'équilibre entre deux actions:

- d'une part, la démarche réalisée sur place avec la personne, souvent par Internet, et
- d'autre part, l'orientation vers des services spécialisés (public ou associatif) dont on ne mesure pas l'effet.

On peut s'interroger sur le fait que les démunis vont peu d'emblée vers les services sociaux.
Et sur le risque pour des associations comme nous de suppléer les services publics.
C'est pourquoi nous interpellons les décideurs pour ne pas être instrumentalisés et pour être mieux reconnus et soutenus dans ces tâches de proximité auprès des plus démunis.

Enfin on notera la **difficulté à recueillir les résultats obtenus**, les suites de démarches. Evidemment le CCAF ne cherche pas la gloire, mais à évaluer ce qu'il fait. La suite dépend bien-sûr aussi des personnes elles-mêmes car se reconstruire prend du temps. Il n'est pas rare d'entendre des mercis, des nouvelles d'avancées mais nous n'avons pas le réflexe de les enregistrer.



Boxes créés pour les entretiens



L' équipe des travailleurs sociaux avec le psychologue

Conclusion sur l'accueil

Année 2018 riche et active avec des périodes plus sereines que d'autres, mais le résultat se mesure dans le regard des personnes vulnérables à qui nous ouvrons les portes du CCAF. L'accueil permet de connaitre les personnes, d'écouter les besoins et de les accompagner vers la sortie des difficultés…
En résumé, on observe que l'usage de chaque prestation concrète offerte correspond à un réel besoin des personnes et participe à la réalisation de leurs droits humains et de leur dignité.
Espérons en l'avenir pour poursuivre cet accueil sans aucune discrimination, toute exclusion même provisoire étant un échec.

Merci à toute l'équipe bénévole de l'accueil pour le service assuré toute cette année.
Et à l'équipe des travailleurs sociaux pour son implication et sa compétence.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com



B – Le service de Domiciliation en 2018

Rapport de Michel HAUSTANT, responsable du service

En résumé : La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable (SDF) de disposer gratuitement d'une adresse administrative pour recevoir son courrier et faire valoir certains droits et prestations. Nous sommes agréés à cet effet par le préfet du département. Une forte augmentation de la demande est constatée. Trop de communes renvoient vers nous. Les statistiques permettent de mieux connaitre les caractéristiques des domiciliés. L'équipe s'est renouvelée, bienvenu aux nouvelles, et adaptée à ce service spécifique.

Pour prétendre à une élection, il faut avoir un lien avec la commune ou les communes environnantes du département :

* Lieu de séjour * Exerce une activité professionnelle sur la commune * Liens familiaux
* Enfants mineurs scolarisés * Action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel

L'équipe

L'équipe, composée de 10 bénévoles animée par Michel HAUSTANT, effectue différentes tâches pour répondre et satisfaire les demandes :

- Informer et orienter les domiciliés (soins, alimentations, vêtements, accompagnement…)
- Les accompagner dans leurs démarches administratives
- Créer et maintenir un lien avec les personnes
- Aider à la lecture des courriers
- Aider à remplir les documents administratifs avec les autres services du CCAF…

L'équipe de bénévoles assure la réception, l'enregistrement et la distribution du courrier aux personnes domiciliées, dans un esprit convivial et sympathique.

Les activités

Nous allons chercher le courrier à la boîte postale à la Poste. Il est ensuite, classé au CCAF afin d'être prêt à le distribuer pendant les jours de permanence.
Selon les disponibilités de chaque membre de l'équipe, nous établissons un planning pour répartir les rôles.

Lundi et Jeudi	Récupération du courrier à la boîte postale puis tri, classement du courrier
Mardi et Vendredi	Récupération, tri et distribution du courrier Permanence de 9h à 11h30 et attribution des attestations
Mercredi matin	Gestion administrative et informatique et Radiations Prise de rendez-vous pour renouvellement et entretiens avec les domiciliés

L'entretien, inscription, radiation

Toute demande de domiciliation est suivie d'un entretien avec l'intéressé pour connaître sa situation, si la décision est favorable une attestation est délivrée. La domiciliation est accordée pour un an renouvelable avec entretien. Elle prend fin à la demande du bénéficiaire. Mais aussi lorsqu'il ne se présente pas physiquement ou par téléphone pendant plus de trois mois (sauf absence justifiée raison de santé ou d'incarcération) il est alors radié.

Aujourd'hui beaucoup de personnes se retrouvent sans domicile stable. La domiciliation leur offre la possibilité d'établir des relations, des démarches administratives, un ancrage dans la vie sociale et de bénéficier de prestations sociales.

Beaucoup sont envoyés par les services sociaux et des communes qui freinent la domiciliation en mairie.
D'autres associations agréées, ayant dépassé leur capacité, orientent aussi des demandeurs vers nous.
Rappelons que la domiciliation est un droit, c'est comme un levier pour se réinsérer sur de nouvelles bases.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Les usagers de la domiciliation

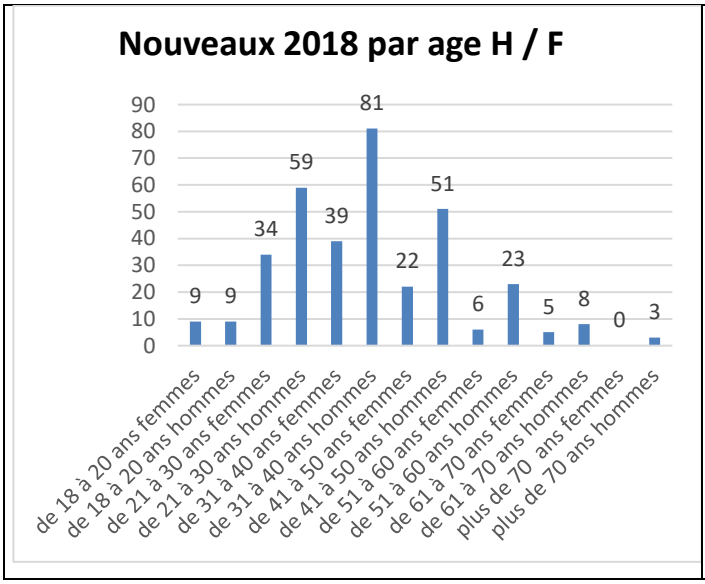
Années	DOMICILIES						
	Inscrits	Ont le RSA	N'ont pas le RSA	Ont CNI	Via le CCAS	Via la MDS	radiés
Total 2017 →	567	308	259	226	240	73	266
Dont nouveaux en 2017	330						
Total 2018 →	671	170	369	258	132	76	331
nouveaux en 2018 →	443						

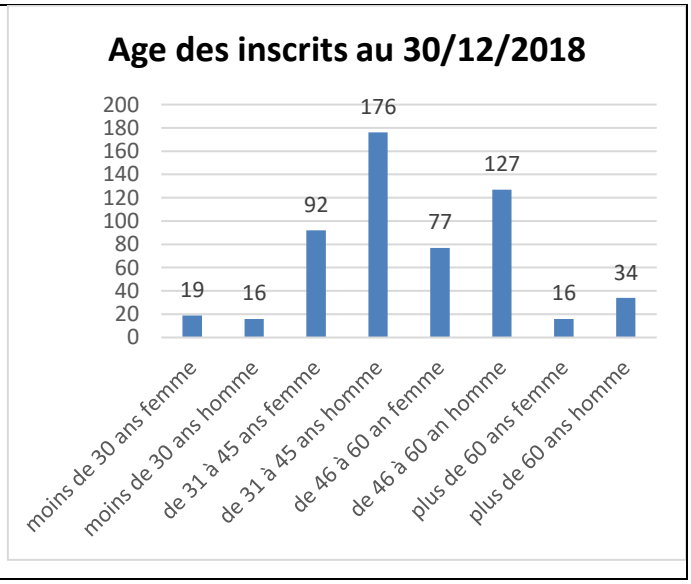
Répartition hommes / femmes parmi les inscrits (file active au 31 décembre 2018, donc sans les radiés)

Années	Total inscrits	Hommes	%	Femmes	%
2010	356	219	61,5	137	38,4
2011	384	238	61,9	146	38
2012	399	257	64,4	142	35,5
2013	419	272	64,9	147	35
2014	465	305	65,5	160	34,4
2015	500	307	61,4	193	38,6
2016	503	306	60,8	197	39,2
2017	567	351	61,9	216	38,1
2018	**671**	**439**	**65,4**	**232**	**34,6**

En 9 ans on a presque doublé le nombre de domiciliés. Mais la proportion hommes/femmes reste stable.

L'âge des domiciliés en 2018





AGE DE L'ENSEMBLE DES DOMICILIES					
Age	**< 30**	**< 50**	**< 60**	**< 81**	**Totaux**
Femme	75	115	26	16	232
Homme	93	227	82	37	439
671	168	342	108	53	671
%	25,0%	51,0%	16,1%	7,9%	

Tout ceci confirme que c'est une population en <u>âge de mener une vie active</u>.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

AGE DES NOUVEAUX INSCRITS DANS L'ANNEE					
Age	< 30	< 50	< 60	< 81	Totaux
Femme	56	67	14	5	142
Homme	81	163	34	12	290
Total	136	230	48	17	432
%	31,5%	53,2%	11,1%	3,9%	

Observations sur les domiciliés
La très grosse majorité vit à Chelles et les communes proches.
Plus de la moitié est temporairement hébergée chez des amis ou en famille (surpeuplement de certains habitats).
Les autres sont à la rue, en hôtel 115, en caravane, en cabane, ou dorment dans leur voiture.
Un cinquième environ perçoit un salaire. Beaucoup d'autres sont en recheche d'emploi.
Un quart des domiciliés perçoit le RSA.
Un domicilié sur 6 a des enfants à charge.

A noter que les hôpitaux demandent une domiciliation et d'être inscrit à l'AME ou la CMU pour être remboursé.

Les lettres traitées et les visites

	Nombre de LETTRES RECUES				Nombre de VISITES et LETTRES	
	reçues	retours	à suivre	divers	visites	distribuées
2014	17 973	2 217	16	768	9 119	14 541
2015	19 671	2 242	2	690	9 906	16 506
2016	18 984	2 831	0	721	9 324	15 173
2017	18 846	2 766	0	554	10 296	15 061
2018	**19 337**	**3 107**	**0**	**499**	**11 387**	**15 507**
	moyenne par permanence en 2018 ->				**110,6**	**150,60**

Logiquement, on remarque une augmentation du volume de lettres triées et des personnes reçues.

En 2018, l'équipe a ouvert **103 jours**, **et y a distribué en moyenne 150 lettres par permanence**.

Merci à la Préfecture qui nous guide bien pour ce service de domiciliation.

Merci à toute l'équipe pour le service rendu aux domiciliés et à la société.



File d'attente à la domiciliation

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com



BOUTIQUE VESTIAIRE

C -La boutique du vestiaire en 2018

Rapport de Marie Claude Beurrois, responsable du service

Le vestiaire est ouvert les mardis et vendredis matin et à la demande ponctuellement. Il est organisé par rayonnage, type de vêtements, taille pour enfants, femmes et hommes… On y trouve aussi des chaussures, des couvertures, des draps, des poussettes, des couettes, des valises et des sacs…utiles quand on vit dehors.
Une équipe de 7 bénévoles coordonnée par Marie-Claude Beurrois se répartit les tâches et l'organisation des jours d'ouverture.

Les vêtements proviennent d'un flux spontané ou organisé pour lesquels nous remercions leurs donateurs.

- Des particuliers, notamment suite aux appels en paroisses, aux deuils ou déménagements,
- Des collectes dans des écoles et lycées catholiques de Chelles et de Lagny,
- De l'association Partage Solidarité de Villeneuve le Comte après sa grande braderie,
- Des plateformes de dons d'entreprises (Dons Solidaires, Agence du don en nature).
- D'achat que nous faisons en cas de ruptures de stocks et pour des produits qu'on nous donne peu : chaussettes, sous-vêtements, duvets…

Avant de distribuer les vêtements, l'équipe procède au tri minutieux des dons et élimine ceux en mauvais état, non adaptés. Ces rebuts sont remis au camion du Relais, association de réinsertion qui recycle ces vêtements et produit des matériaux d'isolation.

La distribution
La demande est forte et l'équipe régule les entrées à raison de 3 à la fois pour pouvoir dialoguer avec les usagers.
Les accueillis qui le peuvent, participent financièrement pour les achats ci-dessus. Ainsi 3 575€ ont été récoltés. Soit en moyenne 12,7€ par usagers par an (dont bourse aux vêtements).

Les usagers du vestiaire
Le vestiaire a reçu **280** utilisateurs en 2018 (selon les enregistrements au fichier). D'autres n'ont pas été notés.
A noter que parmi eux, **53** personnes sont venues directement au vestiaire sans passer par l'accueil

Nombre de passages enregistrés auxquels il faudrait ajouter de nombreux dépannages

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept	Oct	Nov	Déc	**Total**
2016	118	16	99	88	84	97	11	108	96	82	114	**913**
2017	106	107	105	80	58	94	0	122	111	109	69	**960**
2018	89	85	115	76	59	95	82	117	124	121	90	**1 053**

On constate donc **93 passages de plus** qu'en 2017.

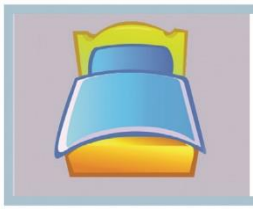
Fréquence de passages	sur 280 usagers étudiés	Remarque
1 fois par an	127	Comme pour l'accueil on distingue 2 publics différents : -Les passants -Les habitués qui comptent sur le vestiaire
2 fois	50	
3 fois	28	
4 fois	25	
de 5 à 10 fois	32	
de 11 à 43 fois	18	

Les journées de ventes organisées par l'équipe
Résultats : Bourse aux livres 385€ ; Bourse aux vêtements 505€ ; Bourse aux jouets : 611,90€

Chacun peut constater que le vestiaire est une démarche citoyenne qui participe au recyclage, évite le gaspillage et concourt à la dignité des personnes démunies qui ne peuvent s'approvisionner dans le commerce.

Que toutes les bénévoles du vestiaire soient remerciées ainsi que les donateurs !

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com



HÉBERGEMENT EN FOYER

D– Le foyer André Roux en 2018

Rapport présenté par Luc Monti, administrateur

Les Pensions de famille proposent une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter et cohabiter. Cette formule associe logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par des professionnels afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Ce service du CCAF comporte **2 entités aux statuts différents reconnus par la préfecture :**

- La pension de famille : constituée de 4 appartements loués à MC Habitat, dans le quartier Gambetta et des Tournelles permettant de loger 17 personnes.
- 3 places ALT (allocation de logement temporaire) dans un pavillon du quartier Mont-Chalat pour 3 personnes,

Ces dispositifs dits de « logements accompagnés » offrent donc **20 chambres individuelles**, permettant aux résidents un chez-soi pour se réinsérer dans la société en bénéficiant du soutien des travailleurs sociaux du CCAF.

Cette année 2018, **25 personnes ont résidé dans ce foyer** au fil de l'année 2018.

1 – La connaissance des résidents

Pension de famille : Effectif des 4 appartements

1- Les mouvements

En 2014 : 3 départs, 2015 : 3 départs, 2016 : 5 départs, 2017 : 2 départs dont 1 décés d'un malade et 1 vers un logement autonome.

Cette année 2018 nous enregistrons **7 départs**, dont :

- 2 expulsions (encadrées par la Justice)
- 5 départs vers le logement autonome et le logement social

Ceci a permis à de nouveaux résidents d'être accueillis en 2018.

2- La durée des séjours

La durée moyenne des séjours (calculée sur les 20 résidents présents en décembre 2018) reste cependant élevée : un peu plus de 3 ans et demi, mais a chuté par rapport à 2017 grâce à la rotation effectuée en 2018 et les départs (qui atteignaient souvent plus de 4 ans de résidence en moyenne en 2017).

Actuellement: - *moins d'un an* *7 (au lieu de 2 en 2017)*
- *entre 1 et 3 ans* *3 (au lieu de 6 en 2017)*
- *entre 3 et 6 ans* *4 (au lieu de 2 en 2017)*
- *au-delà de 6 ans* *6 (au lieu de 4 en 2017)*

3 Les catégories socioprofessionnelles (résidents présents en déc. 2018).

- Salariés : 8
- Retraités : 1 (deux autres résidents ont des dossiers de demande en cours d'instruction)
- Demandeurs d'emploi : 11 (dont des malades).

4 -les ressources (types de revenu) des résidents présents en décembre 2018.

- Salaire : 8
- Retraite : 1
- RSA : 9
- AAH : 3
- ASS : 1
- Autre : 1

Certains résidents cumulent plusieurs prestations sociales, notamment les bénéficiaires de l'AAH.

Par ailleurs, la plupart des résidents de la pension bénéficient de l'aide au logement (**APL**), perçue directement par MC Habitat ou le CCAF.

3 places ALT en pavillon

Trois résidents sont logés sur ce pavillon.

La durée des séjours est obligatoirement très courte du fait de la durée incertaine du bail de location.

Cependant, celle-ci a tendance à s'allonger (l'un des résidents a trouvé un logement social après 23 mois de séjour au Pavillon)

Statuts: salariés

Les 3 résidents travaillent.

L'un d'entre eux a perdu son emploi l'été dernier. Il est rentré en formation complémentaire.

Vivre ensemble

L'entente entre ces résidents demeure souvent tendue et conflictuelle, parfois pour des "petites choses" du quotidien (entretien des parties communes, hygiène, le bruit ...etc)

Cette question est centrale dans la perspective d'un meilleur vivre ensemble.

Ces résidents ne peuvent bénéficier de l'APL car le logement est en convention avec la DDCS pour que le CCAF

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Un autre changement en 2018 : la mise en place de la **RLS (Réduction de Loyer de Solidarité**) par la loi de finances pour 2018 (art. 126). Celle-ci est appliquée par les bailleurs sociaux aux locataires dont les ressources sont inférieures à un plafond, fixé en fonction de la composition du foyer et de la zone géographique.
Cette RLS concerne les logements faisant l'objet d'un conventionnement avec l'Etat, ouvrant droit à l'Aide personnalisée au logement (APL) gérés par les organismes d'HLM et les SEM (à l'exception des logements-foyers).
Cela s'applique donc à la pension de famille gérée par le CCAF. Cette RLS s'accompagne d'une baisse du montant de l'APL pour les locataires concernés, inférieure et corrélée à la RLS.
La loi fixe également des plafonds maximums de ressources des ménages éligibles à cette baisse de loyer (qu'ils soient bénéficiaires de l'APL ou non) et des montants de RLS. La RLS est entrée en vigueur le 1er février 2018. Pour des raisons techniques, sa mise en œuvre effective a été décalée en fin de 1er semestre, avec un rattrapage au titre des mois écoulés.

5 – La santé des résidents
Plusieurs résidents ont de graves problèmes de santé dûs souvent à leur passé en précarité: handicap, difficultés respiratoires, dépression, obésité…
3 résidents rencontrent ainsi des difficultés pour entretenir leur propre chambre. Au regard de leur état de santé, nous ouvrons une réflexion sur la mise en place d'une aide à domicile et un appui aux tâches quotidiennes.
Par ailleurs, la santé psychiatrique d'un résident s'est particulièrement dégradée au cours du dernier trimestre 2018, nécessitant une demande d'hospitalisation de la part du CCAF et un véritable travail partenarial pour une prise en charge effective et rapide.

6 – Relogement
Il est difficile de réaliser le passage du foyer vers d'autres types de logements plus pérennes au regard de la situation socio-économique des résidents et pour certains leurs pathologies. Par ailleurs, les types de logements très sociaux (studio-T1 et places en maison de retraite) bénéficiant d'un loyer très modéré n'existent quasiment pas à Chelles et très rares sont ceux qui se libèrent.
7 résidents ont été signalés au SIAO comme ayant besoin de relogement.
Nous veillons à mettre à jour en permanence les dossiers de demande de logement social (DLS) de chaque résident pour être réactif concernant toute offre potentielle de logement. Les sorties positives vers le logement de droit commun réalisées au dernier trimestre montrent l'efficacité de ce travail.

bénéficie directement de l'ALT (Allocation Logement Temporaire, versée par la préfecture).

Les places sont conventionnées par le SIAO 77.
Pendant une grande partie de l'année 2018, une place est restée disponible. L'affectation de cette place a pris du temps.
Depuis octobre, les 3 places sont occupées avant le départ d'un résident fin décembre pour un logement social après une longue attente.

Sortie :
Toute place qui se libère est signalée au SIAO qui oriente vers nous des candidats.
Après étude et entretien avec la personne nous donnons une réponse à la personne et au SIAO.

Un tremplin
On le voit, pour ces personnes le logement permet la reprise du travail. Mais bien des difficultés sont encore à dépasser.



2 L'équipe animatrice du foyer

Le 1er semestre 2018 a été marqué par la vacance des postes salariés, suite aux arrêts maladie puis aux départs des salariées (une éducatrice spécialisée et une conseillère en économie sociale et familiale), dédiées au Foyer sur une partie de leur temps de travail, en partage avec les permanences de l'accueil de jour. Le président a assuré l'intérim, soutenu par Michel Gazagne.
Le Conseil d'Administration a impulsé la reconstitution d'une toute nouvelle équipe sociale salariée, avec la création d'un poste de Directeur Opérationnel (recrutement effectif en juin 2018), en charge notamment de la coordination de la future équipe et de la Pension de famille. Le Directeur opérationnel a ensuite été rejoint par une assistante de service social et un conseiller en insertion au cours du mois de septembre 2018.

L'objectif de la nouvelle équipe a été, dès son arrivée, de reprendre attache et lien avec l'ensemble des résidents dans une démarche d'ouverture, afin de replacer l'accompagnement social, au sens large (administratif, santé, lien partenarial...) au coeur de son action quotidienne.
Par ailleurs, une personne travaille à temps partiel (sous statut d'une entreprise d'insertion la CARED) pour assurer la distribution des repas à nos résidents et du ménage dans nos bureaux des Tournelles et chambres qui se libèrent.

Enfin, un bénévole serait très utile pour effectuer des petits travaux d'entretien et de bricolage dans les logements. Il

serait très positif de pouvoir associer les résidents qui ont des compétences en ce domaine.

Les missions de cette équipe

L'équipe a pour mission la gestion déléguée de toutes les activités du foyer à savoir :

- Etre au contact et au plus près des résidents : le bureau du foyer est ainsi accessible aux résidents, sans rendez-vous préalable du lundi au vendredi, en dehors des permanences de la Roseraie. Visite d'appartements chaque semaine si possible. Trois réunions d'appartement ont été menées par la nouvelle équipe en fin d'année 2018, notamment pour désamorcer les conflits latents entre les résidents.
- Etudier les candidatures de nouveaux résidents et préparer les entretiens avec le président avant décisions en Conseil de direction.
- Porter attention aux problèmes du ''vivre ensemble'', et aux addictions diverses et fréquentes.
- Veiller aux situations administratives des résidents (constitution des dossiers individuels de chaque résident – veiller à leur mise à jour permanente –
- Contacter les assistantes sociales et organismes sociaux tels que la CAF ou Pôle Emploi ainsi que les services fiscaux.
- Gérer le budget qui implique la perception des participations des résidents ainsi que les différentes activités d'intendance et de surveillance relatives au bon entretien des appartements.
- Animer le foyer : il est important pour nos résidents, dans leur processus de reconstruction et de réinsertion, de s'intégrer dans la vie sociale locale. Il faut les aider à sortir de leur marginalisation et les inciter à participer à la vie culturelle, associative, de quartier. Des résidents étaient ainsi heureux de participer au repas de Noël à la Roseraie.

La nouvelle équipe, au regard de la rotation de cette année a pu "installer" de nouveaux résidents et en conséquence créer le lien dès l'admission. Le lien s'est également mis en place avec des "anciens", en demande après le départ de l'ancienne équipe... Certains résidents s'impliquent réellement dans un suivi régulier et disposent d'une marge d'autonomie D'autres sont plus réticents et récalcitrants, ayant été parfois laissés à eux-mêmes trop longtemps et/ou restés sur des évènements passés ou des représentations... Même si la législation des Pensions de famille est de ne pas avoir de durée de séjour pré-établi, certains résidents se sont "installés" dans le dispositif depuis parfois long-temps. L'équipe du Foyer est mieux vue comme un appui et une ressource en fonction des questions et des dossiers.

3 La gestion des impayés

Chaque résident doit s'acquitter d'une redevance mensuelle de 222 euros. Le reste à charge des résidents, après encaissement de l'APL ou de l'AL varie entre 15 et 195 euros. Au pavillon sur les places ALT (Logement Temporaire), la redevance est de 200 euros, sans possibilité de percevoir une aide au logement.

En 2018, comme les années précédentes, quelques résidents pour diverses raisons ne s'acquittent pas régulièrement de leur contribution et accumulent ainsi des impayés.

L'équipe du CCAF gère avec humanité mais également pédagogie, grâce à la connaissance de chaque situation, l'encaissement des redevances. Elle fait en sorte de trouver une solution dans les meilleurs délais.

L'accompagnement social d'un résident s'inscrit dans la découverte ou redécouverte des règles, des repères, des droits mais aussi de devoirs et ceci dans un climat de confiance et de respect.

Au 31/12/ 2018 le montant cumulé des impayés des résidents présents, surtout par l'un d'entre eux (qui représente plus de la moitié de cette somme) est de 18 123 euros (Montant en grande partie provisionné au bilan).

- Des actions en justice menées et suivies par un administrateur, ancien responsable bénévole du Foyer, ont abouti en 2018 avec deux expulsions au printemps et à l'été: le cabinet d'huissier est en charge de recouvrer les sommes dûes (un des résidents expulsés a d'ailleurs commencé à rembourser).
- Un autre résident a bénéficié d'un prêt dans le cadre d'un FSL (Fonds Solidarité Logement) permettant au CCAF de récupérer une grande partie des sommes dûes et impayées (près de 3320 €) en 2018. Celui-ci fait l'objet d'un suivi spécifique par une association mandatée et doit rembourser ce prêt accordé.
- Enfin, un dernier résident, cumulant la somme la plus importante d'impayés, fait l'objet d'une procédure en cours, qui devrait aboutir à son départ à l'issue de la période hivernale.

Il faut rappeler qu'en 2017/2018 la violence d'un résident (depuis expulsé) avait éloigné des résidents voisins, provoquant un manque à gagner pour l'équilibre du budget.

Depuis, la nouvelle équipe a recréé de la confiance, de l'écoute et du lien avec les résidents et aplani les tensions cumulées l'année précédente. Ensuite, les places demeurées libres au cours des derniers mois ont été attribuées, en particulier à des accueillis de l'accueil de jour.

4 Gestion des locaux et du mobilier

Au cours de l'été 2018, le CCAF a mandaté son électricien habituel afin d'améliorer l'éclairage dans les parties communes de l'ensemble des logements du foyer (installation de plafonniers dans les couloirs, cuisines, entrées) en fonction des besoins ainsi que dans les chambres (remplacement de multi-prises par des prises fixes).
Nous avons également fait procéder à un nettoyage approfondi des parties communes par deux agents de la CARED.
Des réparations ou des changements ponctuels ont également été effectués, en fonction des besoins: sèche-linge au 6 rue des Buttes 1er étage, réparation de la chaudière au pavillon...

5 Collaborations externes et remerciements

L'activité du foyer est conventionnée avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la préfecture). Cette convention confère à notre activité le statut de ''Pension de famille'' et en fixe les modalités de fonctionnement. Le CCAF bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 16€ par jour et par résident (tarif stable depuis près de 10 ans) et en remercie la DDCS.
La municipalité de CHELLES continue à nous fournir quotidiennement et gratuitement 17 repas par jour pour nos 17 résidents. Le CCAF en remercie la municipalité.
Par ailleurs, se sont poursuivies des collaborations institutionnelles habituelles et contractuelles: CCAS, CAF, municipalités, préfecture, MDS, le SIAO (le directeur opérationnel se rend ainsi aux rencontres départementales portées et animées par le SIAO77)…etc

Le CCAF est adhérent, depuis l'an dernier, au groupement d'associations en charge de logements accompagnés: l'UNAFO. Le nouveau directeur opérationnel s'est ainsi rendu en novembre 2018 à la rencontre nationale et la nouvelle équipe devrait bénéficier de formations spécifiques auprès de cet organisme. Par ailleurs, le CCAF bénéficie également des conseils, des échanges et des documents pour la gestion de Pensions de famille (par exemple pour réactualiser nos règles du foyer).

6 L'extension de nos capacités d'hébergement

20 chambres, c'est trop peu au regard des demandes des personnes sans logement rencontrées à l'Accueil de jour. C'est pourquoi différents moyens ont été pris:
- La demande d'appartements supplémentaires en location a été faite. Une rencontre a eu lieu en 2018 avec Mme Haye la Directrice Générale de MC Habitat. Mais MC H ne pouvant répondre, il faut chercher d'autres bailleurs.
- Le projet de créer une nouvelle pension de famille est relancé par les objectifs gouvernementaux et de l'Ile de France. La recherche de terrains et de partenaires s'est poursuivie.
- Le bail concernant le pavillon au Mont Chalat a été renouvelé par notre bailleur MC Habitat,
- Par contre la piste de recherche de chambres chez l'habitant, n'a pu être poursuivie cette année, faute de temps.

Conclusion :
Notre pension de famille a retrouvé sa fonction de réinsertion et de tremplin vers le logement ordinaire.
C'est heureux que des personnes à la rue, rencontrées à l'accueil, aient pu accéder au foyer.
Mais comme plusieurs résidents le disent, il n'est pas facile de sortir de la rue et de revenir vers l'habitat normal. Ils souffrent aussi parfois de claustrophobie. L'un d'eux a pu tenir grâce à son balcon où il respire. La solitude, l'absence de liens avec leurs familles leur pèse. C'est pourquoi ils demandent d'avoir la télévision, des passages fréquents… et aiment revenir à l'accueil où ils ont créé des liens.



Même si tout n'est pas simple, cette formule de logement accompagné montre son efficacité.
Espérons que les pouvoirs publics et privés nous aiderons à l'étendre sur notre territoire.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

3/ Rapport gestion – finances 2018

Rapport présenté par Hervé Souchet, trésorier

Le Budget 2018 voté l'année dernière a été dépassé de 10,8% pour les produits et de 8,8% pour les charges, du fait d'une subvention exceptionnelle perçue en 2018 non prévue lors de l'élaboration de ce dernier. Nous vous rappelons, que les subventions ne sont pas garanties.

Au CCAF, 6% des **produits** sont des dons d'organismes en hausse de 13,5% par rapport à 2017. Les dons des particuliers sont en baisse de 3,5%, mais compenser par la réussite de notre premier financement participatif sur Ulule. En additionnant les deux nous sommes en hausse de 3,8%, à mettre en comparaison avec la baisse nationale de ceux-ci (environ 20%) annoncée par les médias.

Cela confirme d'une part la reconnaissance de notre association quant à ses valeurs, et d'autre part la transparence de nos comptes reconnue par les subventions de l'Etat et des Fondations privées. Ce souci de transparence guide nos choix.

Les charges de personnel ont été maitrisées. Le départ en rupture conventionnel des 3 anciennes salariées s'est déroulé sans anicroche. L'arrivée du Directeur Opérationnel et de 2 travailleurs sociaux en cours d'année a permis une baisse de 31% par rapport à l'année 2017, mais celle-ci n'est due qu'à la vacance des postes pendant quelques mois.

Le ratio coût/personne accueillie est très favorable pour le CCAF ; ceci grâce à l'intervention des bénévoles, et aux aides gratuites en dons en nature et des donateurs :

- La participation des **bénévoles** est très importante, sinon nos charges seraient beaucoup plus élevées. Il est à souligner : le temps donné, la gratuité, sens de la relation, regard sur la société et signe que la société accompagne les usagers. Un immense merci à eux.
- Les différents **dons en nature** nous évitent beaucoup d'achat (voir tableau).

La règle établie pour **le placement** de notre trésorerie est « 0% risque », car nous travaillons avec l'argent provenant de subventions et des donations. Une mixité de court et long terme a été notre souhait.
Pour information les intérêts du nouveau placement (effectué en 2017) ne seront versés qu'en fin de contrat d'où la baisse constatée. La trésorerie représente un peu plus d'1 an de fonctionnement. Ce montant pourrait permettre de réaliser des projets. Pour rappel l'avenir de la Roseraie n'est toujours pas assuré et nous continuons à travailler avec les différents acteurs sur le projet de nouvelle pension de famille.

Après avoir effectué en 2017 le recensement des différents contrats de chaque **fournisseur**, la création d'Espaces clients, afin de suivre précisément les factures, du traitement de celles-ci en privilégiant les virements, nous poursuivons la passation de commandes, en accord avec les différents responsables d'activité, du directeur opérationnel et en coordination avec le président, en recherchant de nouveaux fournisseurs ayant des prix plus attractifs.

Cette année nous avons aussi travaillé avec le nouveau Directeur Opérationnel à mettre en place des fichiers de suivi des **participations du Foyer**, de la caisse Accueil ainsi que des dons ou prêts accordés aux accueillis. De nouveaux process et des points trimestriels ont été mis en place.
Nous suivons la trésorerie au jour le jour sur le compte et grâce à une analyse constante des flux et des grandes masses (charges-produits), nous restons vigilants quant à la bonne tenue des comptes.
Nous assurons le suivi des paies, des congés, des arrêts de maladie en relation avec le cabinet comptable et mettons en alerte le Bureau et le CA si besoin.

Remerciements

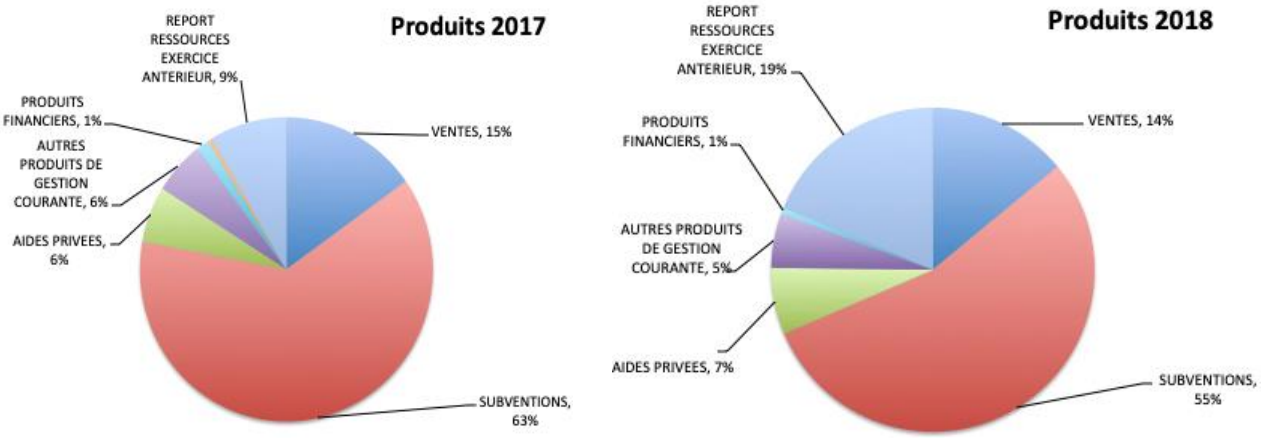
Notre gestion est maitrisée grâce à l'équipe comptable bénévole, que nous remercions vivement pour leurs professionnalismes et leurs disponibilités : Mme Blandine Lavialle et Mme Anne Garcia.
Nous tenons à remercier le cabinet comptable Rouxel, et Michel Gazagne, Trésorier adjoint et RH, pour le suivi de la gestion du personnel. Merci aussi au Commissaire aux Comptes pour son écoute et sa disponibilité.

ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXERCICE 2018

L'exercice 2018 enregistre un résultat excédentaire en léger recul par rapport à 2017 (-3,4%) à hauteur de 5 470,27 euros.
Rappelons ici que 2014 s'était soldé par un résultat négatif important (-81 434 euros) qui s'expliquait en grande partie par la non-reconduction en cours d'année de la convention avec le Conseil Départemental relative à la gestion de l'activité AVE (Accompagnement Vers l'Emploi).
Sur une période de cinq ans le résultat consolidé reste donc déficitaire de 50 089 euros.

Notre budget 2018 prévoyait un budget équilibré (un résultat nul) avec un total général des charges et de produits de 345 580 euros. Notre volonté d'efficacité et d'économie nous permettent une nouvelle fois de terminer l'exercice 2018 sur **un résultat excédentaire de 5 470,27 euros** avec un total général des charges de 375 848,43 euros en hausse de 2,5% par rapport à 2017 et un total général des produits de 381 318,70 euros en hausse de 2,4% par rapport à 2017.

I - LES PRODUITS 2018



La répartition des produits a évolué du fait de la légère baisse des subventions (-11%) conjuguée à la hausse du total des Produits de 2,4%

Les principales subventions sont :

- ARS - Agence Régionale de la Santé - 17 000 euros
- ALT - Aide Logement Temporaire - 4 505,16 euros
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 181 280 euros

Les **Fondations et Associations** ont, quant à elles, répondues présentes à nos demandes, puisque nous récoltons 25 300 euros en augmentation de 13,5% par rapport à 2017. Qu'ici soient remerciés :

- Le Secours Catholique, l'Association des Familles Protestantes, la Société St Vincent de Paul (tous trois memebres du CCAF),
- Et l'Association Partage de Villeneuve Le Comte, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation Bruneau et la Fondation Saint-Etienne.

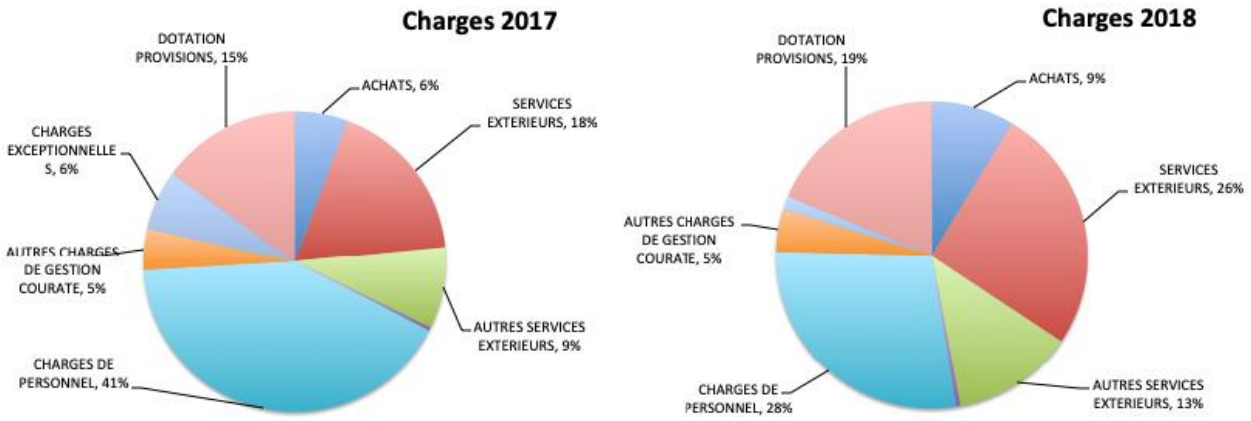
Le total des dons provenant des particuliers augmente de 3,8%. Belle progression en ces temps difficiles pour tous et un grand merci à eux.

La **participation des usagers** (résidents du foyer, et au vestiaire) est cumulée avec les ventes (brocantes…)

Nous tenons à souligner, même si ceux-ci apparaissent dans les comptes en hors bilan, que nous ne pourrions rien faire sans nos bénévoles et la contribution immense qu'ils apportent par leur travail au sein de notre association. Qu'ils en soient profondément remerciés.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

II - LES CHARGES 2018



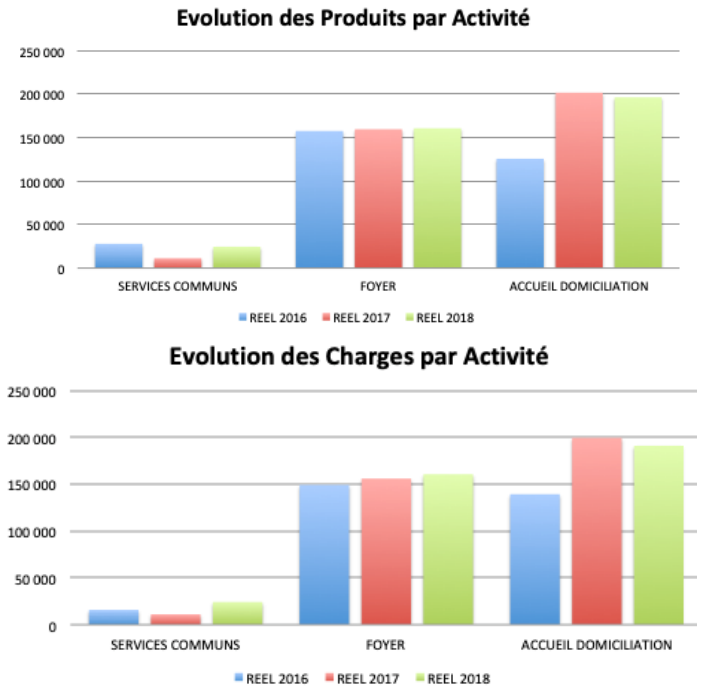
Trois facteurs ont contribué à modifier la répartition des charges :

- L'augmentation des Services Extérieures (notamment des frais de sécurité (une année complète) et des loyers),
- La hausse des autres Services Extérieurs (exemple : vacations psychologue sur l'année complète),
- La diminution des frais de personnel,
- L'augmentation des achats de matériel d'investissements.

Les principales charges en augmentation en montant et pourcentage sont :

- Les honoraires du fait de l'élaboration des fiches de postes pour les nouveaux salariés et du DUER par un Cabinet d'Audit.
- Les frais relatifs à l'hébergement en hôtel d'un résident d'un appartement du foyer pour sa sécurité.
- Les investissements réalisés cette année (camionnette, machines à laver, congélateur, ordinateurs, panneaux, chaises, défibrillateur, etc. …).
- Les travaux réalisés cette année, (douche accueil, électricité appartements).
- Les engagements à réaliser pour 12,7%

III – LA REPARTITION PAR ACTIVITES



Trouvez le detail par service en page suivante

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1			CCAF "REEL - BUDGET 2018"											
2			SERVICES COMMUNS REEL 2017	SERVICES COMMUNS REEL 2018	SERVICES COMMUNS BUDGET 2018	FOYER REEL 2017	FOYER REEL 2018	FOYER BUDGET 2018	ACCUEIL Domiciliation REEL 2017	ACCUEIL Domiciliation REEL 2018	ACCUEIL Domiciliation BUDGET 2018	TOTAL REEL 2017	TOTAL REEL 2018	TOTAL BUDGET 2018
3	**PRODUITS D'EXPLOITATION**													
5	**VENTES**		0,00	2 568,81	2 500,00	0,00	0,00	0,00	5 323,07	4 187,00	1 500,00	5 323,07	6 755,81	4 000,00
6	Ventes diverses (stand, vestiaire, brochures)								2 589,17	4 187,00	1 000,00	2 589,17	4 187,00	1 000,00
7	Fêtes manifestations publiques			2 568,81	2 500,00				2 733,90		500,00	2 733,90	2 568,81	3 000,00
9	**SUBVENTIONS**		0,00	1 100,00	0,00	103 785,16	103 785,16	103 780,00	129 864,67	103 084,99	78 000,00	233 649,83	207 970,15	181 780,00
10	Subvention ARS								18 000,00	17 000,00	18 000,00	18 000,00	17 000,00	18 000,00
11	Subvention Préfecture DDCS					99 280,00	99 280,00	99 280,00	100 000,00	82 000,00	50 000,00	199 280,00	181 280,00	149 280,00
12	Subvention Service Civique											0,00	0,00	0,00
13	Subvention Mairies Vaires Chelles								4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
14	Financement Participatif			1 100,00								0,00	1 100,00	0,00
15	CAF numérique								7 864,67	84,99	6 000,00	7 864,67	84,99	6 000,00
16	CAF Allocation logement T					4 505,16	4 505,16	4 500,00				4 505,16	4 505,16	4 500,00
18	**FONDATIONS ET ASSOCIATIONS**		800,00	17 300,00	10 500,00	0,00	3 000,00	0,00	21 500,00	5 000,00	11 800,00	22 300,00	25 300,00	22 300,00
19	Association Villeneuve			6 500,00	3 500,00				4 500,00			4 500,00	6 500,00	3 500,00
20	Secours catholique			2 000,00	3 000,00		3 000,00		6 000,00			6 000,00	5 000,00	3 000,00
21	Fondation Abbé Pierre								5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Dons A.F.Protestante		800,00	800,00							800,00	800,00	800,00	800,00
23	Assoc St Vincent de Paul			1 000,00					1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
24	Fondation Bruneau			7 000,00	4 000,00				5 000,00		5 000,00	5 000,00	7 000,00	9 000,00
25	Fondation St Etienne									5 000,00		0,00	5 000,00	0,00
26	**HEBERGEMENT**		0,00	0,00	0,00	51 146,60	46 693,74	47 000,00	0,00	0,00	0,00	51 146,60	46 693,74	47 000,00
27	Participation hébergement					51 146,60	46 693,74	47 000,00				51 146,60	46 693,74	47 000,00
29	**COTISATIONS ET DONS**		5 072,96	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00	13 538,90	10 500,00	15 472,96	14 538,90	11 500,00
30	Cotisations et dons		5 072,96	1 000,00	1 000,00				10 000,00	13 538,90	10 000,00	15 072,96	14 538,90	11 000,00
31	Mecenat								400,00		500,00	400,00	0,00	500,00
33	**PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE**		201,14	20,20	0,00	999,80	1 804,67	0,00	4 495,27	4 306,44	5 000,00	5 606,21	6 131,31	5 000,00
34	Remboursement formation											0,00	0,00	0,00
35	Député Réserve parlementaire								3 083,33		4 000,00	3 083,33	0,00	4 000,00
36	Remboursements divers		201,14	20,20		999,80	1 804,67		1 321,94	4 306,44	1 000,00	2 522,88	6 131,31	1 000,00
38	**PRODUITS FINANCIERS**		5 248,85	2 568,09	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 248,85	2 568,09	7 000,00
39	Produits financiers		5 248,85	2 568,09	7 000,00							5 248,85	2 568,09	7 000,00
40	Produits des parts sociales											0,00	0,00	0,00
42	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		0,00	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 718,91	0,00	0,00
43	Poduits exceptionnels sur opération de gestion					1 718,91						1 718,91	0,00	0,00
44	Produits exceptionnels sur exer antérieur											0,00	0,00	0,00
46	**REPRISES SUR AMORT ET PROVISIONS**		0,00	0,00	7 000,00	1 800,00	5 323,52	0,00	30 000,00	66 037,18	60 000,00	31 800,00	71 360,70	67 000,00
47	Reprises sur prov pour risques et charges				7 000,00	1 800,00	5 323,52		30 000,00	1 037,18	10 000,00	31 800,00	6 360,70	17 000,00
48	Report des ressources non utilisées ex anter									65 000,00	50 000,00	0,00	65 000,00	50 000,00
50	**TRANSFERTS DE CHARGES**		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	Transferts de charges											0,00	0,00	0,00
53	**TOTAL GENERAL DES PRODUITS**		11 322,95	24 557,10	28 000,00	159 450,47	160 607,09	150 780,00	201 493,01	196 154,51	166 800,00	372 266,43	381 318,70	345 580,00
55	**CHARGES D'EXPLOITATION**													
57	ACHATS		3 876,59	8 659,23	2 920,00	11 396,72	10 104,03	12 680,00	5 608,78	13 582,35	4 180,00	20 882,09	32 345,61	19 780,00
58	Eau Gaz Électricité					8 518,71	8 392,59	9 500,00				8 518,71	8 392,59	9 500,00
59	Petit matériel, Frs diverses		137,89	81,29	240,00	287,94	488,83	500,00	905,46	1 226,89	1 000,00	1 331,29	1 797,01	1 740,00
60	Matériel d'investissement			7 000,00		1 728,78	589,80	1 500,00	14,99	9 115,00	1 000,00	1 743,77	16 704,80	2 500,00
61	Fournitures d'activités					591,60			64,61			656,21	0,00	0,00
62	Fournitures de bureau		3 106,30	1 577,94	2 500,00	269,69	632,81	1 000,00	4 623,72	3 240,46	2 000,00	7 999,71	5 451,21	5 500,00
63	Frais de logiciel comptable		632,40		180,00	0,00		180,00			180,00	632,40		540,00
65	**SERVICES EXTERIEURS**		2 308,81	3 060,52	2 800,00	57 778,24	65 869,38	60 500,00	22 801,67	28 020,97	26 500,00	82 888,72	96 950,87	89 800,00
66	Frais de sécurité								8 974,65	14 043,78	11 000,00	8 974,65	14 043,78	11 000,00
67	Loyers et charges				1 000,00	47 770,10	52 460,26	50 000,00	6 970,00	7 234,00	6 000,00	54 740,10	59 694,26	57 000,00
68	Entretien, produits, travaux		5,80	42,00		4 531,45	55,00	3 500,00	3 260,80	2 639,89	3 000,00	7 798,05	2 736,89	6 500,00
69	Entretien des locaux						6 226,32	1 500,00				0,00	6 226,32	1 500,00
70	CARED		42,00			5 330,69	5 757,51	4 000,00	3 507,41	4 103,30	5 000,00	8 880,10	9 860,81	9 000,00
71	Maintenance informatique			874,64	1 000,00		1 224,29	1 000,00			1 000,00	0,00	2 098,93	3 000,00
72	Assurance		2 261,01	2 143,88	500,00			500,00	88,81		500,00	2 349,82	2 143,88	1 500,00
73	Documentation formation				300,00	146,00	146,00					146,00	146,00	300,00
74	Commission s/ tickets restaurant											0,00	0,00	0,00
76	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**		3 845,36	11 846,26	12 080,00	15 563,62	10 744,14	11 800,00	12 994,91	24 908,10	22 810,00	32 403,89	47 498,50	46 690,00
77	Personnel extérieur à l'association				7 000,00							0,00	0,00	7 000,00
78	Honoraires Com Compte		1 198,00	5 660,11	300,00	777,60	2 729,27	350,00	518,40	448,80	350,00	2 494,00	8 838,18	1 000,00
79	Honoraires Psychologue								9 420,00	19 410,00	17 060,00	9 420,00	19 410,00	17 060,00
80	Honoraires Avocats				1 000,00	10 600,98	3 626,00	5 000,00				10 600,98	3 626,00	6 000,00
81	Honoraires Huissiers			123,01			2 715,53	3 000,00				0,00	2 838,54	3 000,00
82	Annonces, insertions, frais actes			3 797,17	100,00	2 423,22		1 000,00				2 423,22	3 797,17	1 100,00
83	Missions, déplacements			205,32		71,25	318,52	300,00	1 147,92	514,19	1 000,00	1 219,17	1 038,03	1 300,00
84	Publicité-Communication		149,74		1 000,00					24,95		149,74	24,95	1 000,00
85	Fêtes manifestations publiques		1 108,90	484,93	1 500,00					513,11	500,00	1 108,90	998,04	2 000,00
86	Dons Aux Accueillis									2 650,71	1 200,00	0,00	2 650,71	1 200,00
87	Téléphone		162,62	288,21	250,00	714,72	604,79	1 000,00	972,63	951,88	1 200,00	1 849,97	1 844,88	2 450,00
88	Affranchissement HD		932,51	1 057,94	750,00	448,85		150,00	325,16	294,46	1 000,00	1 706,52	1 352,40	1 900,00
89	Affranchissement domiciliation											0,00	0,00	0,00
90	Cotisations		80,00			527,00	750,03	1 000,00	610,80	100,00	500,00	1 217,80	850,03	1 500,00
91	Services bancaires		213,59	229,57	180,00							213,59	229,57	180,00
93	**IMPOTS ET TAXES**		0,00	660,50	0,00	581,02	405,79	0,00	871,54	791,80	0,00	1 452,56	1 858,09	0,00
94	Cotisation formation professionnelle			660,50		581,02	405,79		871,54	791,80		1 452,56	1 858,09	0,00
95	Autres impots et taxes											0,00	0,00	0,00
97	**CHARGES DE PERSONNEL**		0,00	0,00	10 200,00	52 309,01	61 210,47	62 200,00	81 558,29	43 396,88	79 810,00	133 867,30	104 607,35	152 210,00
98	Rémunérations				7 200,00	35 242,22	42 703,85	42 900,00	52 863,34	28 469,14	50 860,00	88 105,56	71 172,99	100 960,00
99	Charges sociales				3 000,00	17 066,79	18 012,82	19 300,00	25 415,68	12 009,45	24 950,00	42 482,47	30 022,27	47 250,00
100	Service civique jeunes								3 279,27	2 589,09	4 000,00	3 279,27	2 589,09	4 000,00
101	Autres charges de personnel						493,80			329,20		0,00	823,00	0,00
104	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**		0,00	0,00	0,00	258,05	586,32	3 600,00	16 328,13	16 478,11	8 500,00	16 586,18	17 064,43	12 100,00
105	Nourritures					258,05	20,32	300,00	6 228,85	8 577,60	5 000,00	6 486,90	8 597,92	5 300,00
106	Hygiène							500,00	674,08	3 116,83	500,00	674,08	3 116,83	1 000,00
107	Aides sociales diverses						566,00	2 800,00	9 425,20	4 783,68	3 000,00	9 425,20	5 349,68	5 800,00
109	**CHARGES FINANCIERES**		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	Intérets bancaires											0,00	0,00	0,00
112	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**		0,00	15,34	0,00	2 339,15	4 812,76	0,00	389,00	370,09	0,00	2 728,15	5 198,19	0,00
113	Pénalités et amendes			15,00								0,00	15,00	0,00
114	Dons libéralités											0,00	0,00	0,00
115	Créances irrécouvrables						4 812,76					0,00	4 812,76	0,00
116	Autres charges exceptionnelles					2 339,15			389,00	370,09		2 728,15	370,09	0,00
117	Charges exceptionnelles exercice antérieur			0,34								0,00	0,34	0,00
119	**DOT PROV-AMORT-ENGAGEMENTS**		1 037,18	0,00	0,00	15 756,00	6 886,00	0,00	59 000,00	63 439,39	25 000,00	75 793,18	70 325,39	25 000,00
120	Dotations aux amortissements											0,00	0,00	0,00
121	Dotations provisions pour risques		1 037,18			15 756,00	6 886,00		4 000,00	1 439,39		20 793,18	8 325,39	0,00
122	Engagements à réaliser sur subventions								55 000,00	62 000,00	25 000,00	55 000,00	62 000,00	25 000,00
124	**TOTAL GENERAL DES CHARGES**		11 067,94	24 241,85	28 000,00	155 981,81	160 618,89	150 780,00	199 552,32	190 987,69	166 800,00	366 602,07	375 848,43	345 580,00
127														
128	**TOTAL GENERAL DES PRODUITS**		11 322,95	24 557,10	28 000,00	159 450,47	160 607,09	150 780,00	201 493,01	196 154,51	166 800,00	372 266,43	381 318,70	345 580,00
129	**TOTAL GENERAL DES CHARGES**		11 067,94	24 241,85	28 000,00	155 981,81	160 618,89	150 780,00	199 552,32	190 987,69	166 800,00	366 602,07	375 848,43	345 580,00
130	**RESULTAT**		255,01	315,25	0,00	3 468,66	-11,80	0,00	1 940,69	5 166,82	0,00	5 664,36	5 470,27	0,00

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

COMPTE DE RÉSULTAT

RUBRIQUES	Exercice 2018	Exercice 2017
Ventes diverses	6 756	5 323
Autres produits de gestion courante	89 646	98 557
Subventions de l'Etat et Organismes Publics	210 988	228 869
Subventions des collectivités territoriales		
Subventions liées aux activités spécifiques		
Reprise sur amortissements, transfert de charges	16 361	2 550
PRODUIT D'EXPLOITATION	**323 751**	**335 299**
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	176 795	136 176
Impôts, taxes et versement assimilés	1 858	1 453
Salaires et Charges	104 608	133 867
Dotations amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations provisions pour risques et charges	8 325	20 793
Autres charges	17 435	16 586
CHARGES D'EXPLOITATION	**309 021**	**308 875**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**14 730**	**26 424**
Autres intérêts et produits assimilés	2 568	5 249
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS FINANCIERS	**2 568**	**5 249**
Intérêts et charges assimilés		
CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER	**2 568**	**5 249**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**17 298**	**31 673**
- Dont : Dons, legs et donations, produits liés à des financements réglementaires, ventes de dons en nature - Y compris redevances de crédit-bail : Mobilier		
Produits exceptionnels sur opération d'exploitation		1 719
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges	55 000	30 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**55 000**	**31 719**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 828	2 728
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	62 000	55 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**66 828**	**57 728**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(11 828)**	**(26 009)**
TOTAL DES PRODUITS	**381 319**	**372 267**
TOTAL DES CHARGES	**375 849**	**366 603**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**5 470**	**5 664**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CHARGES		PRODUITS	
Service Civique	25 200	Bénévolat	281 700
Personnel bénévole	281 700	Prestations en nature	104 338
Prestations en nature	104 338	Service Civique	25 200

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant brut	Amorts	Net Exercice 2018	Net Exercice 2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Frais établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, breveté droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes/immobil. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres rattachés à participations				
Autres titres immobilisés				
Dépôt de garantie	2 999		2 999	2 928
ACTIF IMMOBILISE	**2 999**		**2 999**	**2 928**
STOCKS ET EN COURS				
Avances et acomptes				
CRÉANCES				
Créances clients				
Autres créances	38 416	24 758	13 658	19 307
Valeurs mobilières de placement	10 000		10 000	10 000
Disponibilités	485 553		485 553	488 371
COMPTE DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 238		1 238	1 746
CIRCULANT	**535 207**	**24 758**	**510 449**	**519 424**
Charges à répartir s/ plusieurs exercices				
TOTAL GÉNÉRAL	**538 206**	**24 758**	**513 448**	**470 806**
Dont droit au bail Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières Dont à plus d'un an (brut)				
Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES		
RÉSERVES :		
Fond de roulement		
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	95 233	95 233
Report à nouveau	324 776	319 112
Résultat de l'exercice	5 470	5 663
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**425 479**	**420 009**
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	**425 479**	**420 009**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		10 000
Provisions pour charges	62 000	55 000
TOTAL II	**62 000**	**65 000**
DETTES		
DETTES FINANCIÈRES :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
DETTES D'EXPLOITATION :		
Clients		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 392	7 786
Dettes fiscales et sociales	18 127	27 539
Autres		
DETTES DIVERSES :		
Autres dettes	2 450	2 018
TOTAL III	**25 969**	**37 343**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**513 448**	**522 352**

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs
Sur legs acceptés
Autres

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Les services en nature dont bénéficie le CCAF

L'action du CCAF est rendue possible par l'apport du bénévolat, du volontariat, les économies réalisées grâce aux dons en nature, et l'utilisation de locaux à faible coût. Que tous ces donateurs soient remerciés.

Estimation du temps de bénévolat au CCAF en 2018

Si la qualité de la relation fraternelle ne peut être estimée, le nombre d'heures données est quantifiable.

Domaines du CCAF	Nombre de bénévoles et mode de calcul	Nombre d'heures	Valeur SMIC +charges	Valeur donnée :
Accueil 1 fois par semaine Et les courses alimentaires	20 bénévoles x 4h x 50 semaines =	4000 h	15€ de l'heure	60 000€
Accueil 2 fois par semaine	5 bé x 8h x 50 semaines	2000 h	15€ de l'heure	30 000€
Accueil 3 fois par semaine	5 b x 3 j x 4h x 50 semaines	3000 h	15€ de l'heure	45 000€
Accueil : coordination de l'équipe Préparations et réunions	1b x 5 h x 4 fois x 50 semaines	1000 h	15€ de l'heure	15 000€
Domiciliation : 2 permanences	8 bénévoles x 50 semaines x 7h en moyenne	2800 h	15€ de l'heure	42 000€
Domiciliation Voyage en poste + trie Permanence inscription	1b x 2 trie x 3h x 50 semaines 2 b 3h x 30 semaines	300h 180h	15€ de l'heure	4 500€ 2 700€
Foyer : coordination et Animation	1 bénévole x 20 semaines x 10 h	200 h	15€ de l'heure	3 000€
Vestiaire : tri, rangement et distribution	6 bénévoles x 3h x 3 jours x 50 semaines	2700 h	15€ de l'heure	40 500€
Préparation, animation des : Fête, brocante de la fraternité Bourses : livres, vêtements, jouets	25 bénévoles x 10h 8 bénévoles x 10h x 3 j	250h 240h	15€ de l'heure	7 350€
Site Internet du CCAF	1 bénévole x 3h x 40 semaines	120h	15€ de l'heure	1 800 €
Informatisation : préparation fichiers et travaux statistiques	2 bénévoles x 50 semaines x 15h	1500h	15€ de l'heure	22 500€
Comptabilité	2 bénévoles x 10h x 12 mois	240 h	15€ de l'heure	3 600€
Maintenance, transport aliment, Petits travaux, affichage…	5 h x 50 semaines	250 h	15€ de l'heure	3 750 €
Total 2017 Sans les administrateurs	**55 bénévoles**	**18 780 H**	15€ de l'heure	**281 700€**

Légalement le travail des administrateurs ne peut être ajouté, mais il est évidemment volumineux :

- la préparation des dossiers administratifs et des demandes de subventions, la gestion, la communication
- les réunions des instances et les nombreuses représentations en externes….

Volontariat des jeunes du Service civique 2018

Domaine du CCAF	Nombre de volontaires	Nb d'heures	Valeur SMIC	Valeur:
Former au numérique, accès CAF Animer l'art plastique et jeux	3 jeunes x 16 h x 35 semaines à l'accueil	1 680 h	10€ de l'heure	**16 800**€
Service au foyer	3 jeunes x 8 h x 35 semaines	840 h	10€ de l'heure	**8 400 €**

Mise à disposition de locaux en 2018

Nature du don	Utilisation	Donateur	Valeur du don	Participation CCAF
Locaux annuels à moindre coût	Accueil, vestiaire Domiciliation	Paroisse et association Sainte Bathilde	300 m² x 15,80€ x 12 mois, moins la location = **43 080 €**	**5 900€**

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Dons en nature reçus au CCAF en 2018

Merci à tous les donateurs car ils font baisser nos dépenses et améliorent l'ordinaire de nos services.

Nature du don	Utilisation	Date	Donateurs	Valeur marchande	Payé par CCAF
Vêtements et couchage					
Vêtements : Hommes, Femmes et Enfants	Vestiaire SDF	Souvent	Par des **particuliers** anonymes Suite aux appels en paroisses	200 sacs à 40€ = 8 000 €	0 €
Vêtements et Chaussures :	Vestiaire	Plusieurs fois	**Lycéens Saint Laurent Lagny Lycée Gasnier Guy Chelles**	30 sacs x 50€ = 1 500 €	0 €
Vêtements : 4 voitures 40 Couettes (1 camionnette)	Vestiaire Vestiaire / foyer	Octobre Avril janvier	**Association Solidarité Partage de Villeneuve le Comte**	60 sacs x 50€ = 3000 € 25€x40=1000 €	0 € 0 €
Couvertures	Vestiaire Distribués hiver	Nov Déc	**Paroissiens et amis divers**	10 sacs x 50€ = 500 €	0 €
Divers					
Jouets, vêtements, couvertures, livres	Vestiaire	Plusieurs fois	**Monastère de Brou**	300 €	0 €
Fournitures scolaire : Ramettes, enveloppes …	Accueillis Fonctionnement des services	Mars Octobre décembre	**Agence du don en nature**	500 € 2 400 € 225 €	80 € 120 € 51 €
1 Ordinateur	Accueil	Automne	Par une famille chelloise	100 €	0 €
Bacs plastique	Rangements	mars	**Agence du don en nature**	2 293 €	164 €
Transport par véhicules des bénévoles (don du carburant)	Accueil, foyer, vestiaire	Plusieurs fois	**Par des bénévoles**	9500 km x 0,56€ = 5 320 €	0 €
Sacs à dos	Accueil	octobre	**Agence du don en nature**	996 €	119 €
Produits alimentaires					
Pains et parfois gâteaux	Alimentation de l'accueil de jour	Toute l'année	**Boulangerie Dias** Rue Gambetta Chelles : 50 pains x 3 jours x 42 semaines x 1€ =	6 300 €	0 €
Repas en barquettes	Alimentation résidents foyer	Toute l'année	**Mairie de Chelles** (livré par Elior)	17 x 6 j x 52 S x 6,70 = 35 536 €	0 €
Lait, sucre, café, beure, gâteaux, confiture, barre de céréales ….	alimentation de l'accueil de jour	11 voyages	**Banque alimentaire** BAPIF dont nous sommes adhérents Transport par le Panier Malin	5 098 kg = 15 365 €	948 €
Alimentation diverse Produits frais	Alimentation de l'accueil de jour	Toute l'année	**Croix Rouge Insertion** Mareuil les Meaux : 2 814 kg x 4€:	11 356 €	980 €
Pommes, oranges : 10 cagettes	alimentation de l'accueil de jour	Automne	Abbaye de Jouarre	10 x 30€ = 300 €	0 €
Produits d'hygiène					
Cadeaux pour emplir sacs à dos : Produits d'hygiène Chocolats, gants, bonnets, écharpes, trousse toilette	Repas de Noël	Décembre	**Lycéens Gasnier Guy Chelles**	110 x 25 € = 2 750 €	0 €
Produits d'hygiène : gel douche et gel fixant	Douches Toute l'année	Mars Novembre	**Dons Solidaires** **Agence du Don en Nature**	350 € 3 197 €	141 € 168 €
Dentifrice et brosses à dents	Accueil Toute l'année		**Agence du Don en Nature**	1 021 €	50 €
Stock de rasoirs	Douches		**ADN**	400 €	0
Lessive	Laverie	Nov	**Dons Solidaires**	1629 €	181 €
			Totaux	**104 338 €**	**3 002 €**

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

B - Rapport du commissaire aux comptes

Philippe Depoutot

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'association COLLECTIF CHRETIEN ACTION FRATERNELLE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association COLLECTIF CHRETIEN ACTION FRATERNELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des membres du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 04/03/2019



Philippe DEPOUTOT

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

4/ Rapport d'orientation 2019

Présenté par Agnès Wolf, membre du conseil d'administration

A - Poursuite des activités des 4 services CCAF

Il s'agit de mettre en œuvre notre projet associatif pour répondre à la demande des plus démunis en soutenant les services pour leur qualité d'accueil fraternel.

A 1 - Perspectives pour l'accueil

- Poursuite de l'accueil de jour et de l'amélioration des conditions matérielles et humaines,
- Mise en place un atelier d'apprentissage du Français,
- Formation de tous à l'écoute de l'autre et l'orientation des accueillis,
- Poursuite de la recherche de bénévoles ayant de la disponibilité et des compétences spécifiques : gestion, informatique, accompagnement social, bricolage… pour compléter l'équipe,
- Mise en place du logiciel « Passerelle » pour la gestion des stocks et la distribution alimentaire,
- Formation sur la sécurité alimentaire (TASA)
- Relance des animations artistiques avec des bénévoles ayant cette compétence,
- Renforcement de nos actions de prévention à la santé en recherchant un médecin référent, en augmentant des vacations du psychologue si l'ARS nous soutient, et en complétant l'équipe d'infirmières bénévoles,
- Amélioration du logiciel CCAF Project pour renforcer la connaissance des accueillis lors de l'inscription.

A 2 - Perspectives pour la domiciliation

- Demander aux candidats de venir sur rendez-vous pour l'entretien d'inscription le mercredi,
- Ouvrir un samedi matin par mois pour ceux qui travaillent,
- Se former pour les entretiens avec le logiciel actualisé.

A 3 -Perspectives pour le vestiaire

- Inviter l'équipe à s'inscrire sur le planning pour avoir des bénévoles à chaque ouverture,
- Réunir l'équipe une fois par trimestre pour mieux se coordonner.
- Poursuivre les journées de ventes (vêtements, livres, jouets) pour acheter certains produits (duvets…).

A 4 - Perspectives pour le foyer

- Continuer les entretiens avec chaque résident pour accompagner leur reconstruction.
- Chercher des partenaires spécialisés dans l'aide à la personne et la santé
- Tester l'organisation d'une ou deux sorties à proposer aux résidents pour créer du lien
- Combattre l'isolement (solitude) par des animations à créer (Jeux, Initiation à Internet, partage de tâches)
- Poursuivre la rénovation du matériel et des meubles des appartements.

Devant l'ampleur de la demande, le CCAF veut augmenter ses capacités de logement :

- Création d'une nouvelle Pension de famille **:** poursuivre les démarches auprès des partenaires concernés pour faire aboutir ce projet d'ouvrir 25 studios et offrir son expérience d'accompagnement des usagers.
- Reprendre la recherche d'hébergement chez l'habitant pour mobiliser les logements sous occupés, en communiquant notre appel et en cernant les profils de demandeurs à y orienter.

B Perspectives globales de l'association

Bien évidemment il s'agit de soutenir l'activité de nos 4 services ci-dessus par les priorités suivantes :

1 / Recrutement et formation des bénévoles

Continuer d'appeler des nouveaux bénévoles par le bouche à oreille et nos moyens de communication.
Organiser des formations pratiques sur les nouveaux logiciels en préparation.
Confectionner un kit pour les nouveaux bénévoles (regroupant les principaux documents de référence).

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

2 / Accompagnement social des usagers

Mieux repérer les personnes n'ayant pas recours aux droits par méconnaissance.
Chercher l'efficacité des aides et l'inclusion numérique des personnes reçues.
Bien intégrer l'évolution des aides sociales (exemple : la prime d'activité pour les travailleurs pauvres)
Former les salariés (chacun fera deux sessions). Soutenir les salariés par des temps de dialogue.
Recruter et former les futures volontaires du Service Civique.

3 / Développement des outils numériques et la communication du CCAF

Poursuivre la mise à jour du logiciel CCAF et la fusion des fichiers des services.
Installer la fibre optique et un câblage interne à la Roseraie pour de meilleurs connexions à Internet.
Sauvegarder nos documents important sur le site sécurisé.
Développer et mettre à jour de notre site Internet public.

4 / Partenariat et collaborations externes

Poursuivre les relations avec les pouvoirs publics, mairies, préfecture, ARS …
Faire le tour des partenaires locaux pour ajuster nos collaborations et nos liens d'accompagnement
Chercher quels partenaires peut développer l'insertion par l'économique.
Réfléchir aux alliances possible avec des réseaux associatifs plus large pour développer le CCAF

En période électorale : inviter les élus et candidats aux élections municipales à mieux connaitre les besoins des démunis et à définir leurs promesses. Pour cela, un questionnaire, distribué à Chelles et dans les communes proches, les invitera à exprimer leurs engagements vis-à-vis des plus précaires. Un tableau comparatif des réponses sera publié avant les élections. D'autres associations pourraient s'associer à cette démarche.

5 / Solidarité financière

Développer les diffusions pour motiver de nouveaux donateurs (Production d'un film).
Inviter chaque donateur à sensibiliser au moins une autre personne de leur entourage.
Continuer de contacter et prospecter les fondations. Chercher des mécènes parmi les artistes et autres.
Continuer la rigueur de gestion par l'équipe des trésoriers et comptables.

C'est par l'implication et le concours de tous que nous mettrons en œuvres ces orientations.



Brocante de la fraternité



Jeunes de Gasnier Guy apportant les cadeaux de Noel



La Fondation JM Bruneau a permis cet achat



Quatre infirmières se relaient

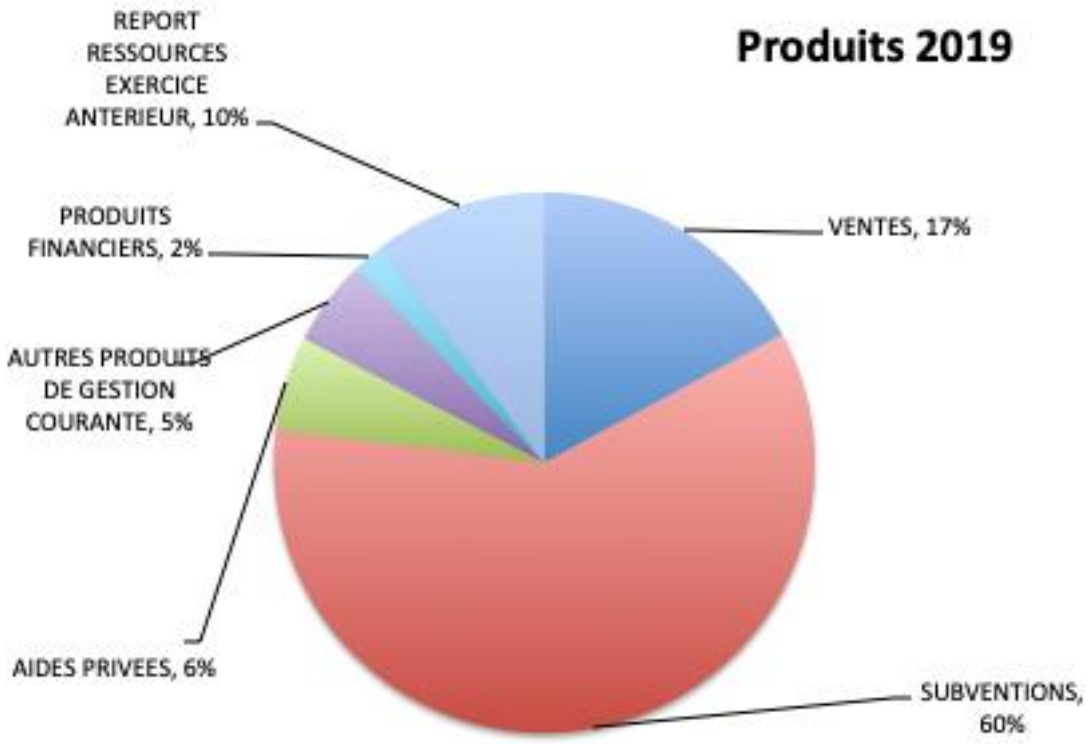
COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

5/ Budget prévisionnel 2019

Rapport présenté par Hervé Souchet, trésorier

Le budget 2019 du CCAF est de 310 480 euros, en baisse de 19% par rapport au compte de résultat de l'exercice 2018 et devrait se terminer sur un résultat équilibré, si nous réussissons à atteindre tous nos objectifs en matière de recherche et de diversification de nos financements.
Pour l'élaboration de ce budget, une fois de plus, nous avons opté pour 0% de risque. Ont été écarté les situations trop aléatoires (aussi bien au niveau des charges que des produits) comme la subvention complémentaire obtenue cette année de la DDCS.

I - LES PRODUITS



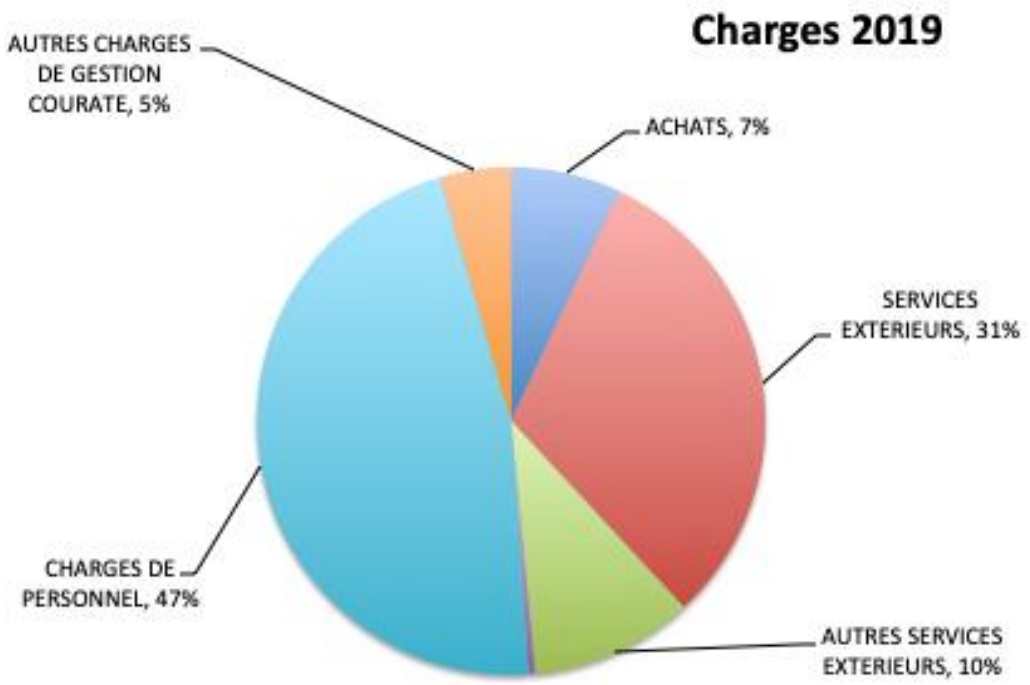
TOTAL PRODUITS	2016	2017	2018	BUDGET 2019	Ecart 2018-2019
VENTES	55 586,54	56 469,67	53 449,55	53 200,00	-0,5%
SUBVENTIONS	168 857,16	233 649,83	207 970,15	185 780,00	-10,7%
AIDES PRIVEES	14 300,00	22 300,00	25 300,00	17 500,00	-30,8%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 658,42	21 079,17	20 670,21	16 000,00	-22,6%
PRODUITS FINANCIERS	7 010,51	5 248,85	2 568,09	6 000,00	133,6%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 078,00	1 718,91	0,00	0,00	
REPORT RESSOURCES EXERCICE ANTERIEUR	41 500,00	31 800,00	71 360,70	32 000,00	-55,2%
TOTAL PRODUITS	313 006,63	374 283,43	383 336,70	310 480,00	-19,0%

Baisse de 19% du total des produits par rapport au Réel 2018

- La subvention exceptionnelle reçue en 2018 n'a pas été reconduite pour 2019.
- Les prévisions de dons ont été revues sensiblement à la baisse, compte-tenu des prévisions nationales.
- Le report de ressources a diminué du fait de la part moins élevée provisionnée sur l'exercice 2018 (non connaissance du résultat début décembre 2018 lors de l'élaboration du budget 2019).

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

II- LES CHARGES.



TOTAL CHARGES	2016	2017	2018	BUDGET 2019	Ecart 2018-2019
ACHATS	20 279,69	20 882,09	32 345,61	21 700,00	-32,9%
SERVICES EXTERIEURS	60 392,81	65 033,97	96 950,87	96 630,00	-0,3%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 421,65	32 404,89	47 498,50	32 200,00	-32,2%
IMPOTS ET TAXES	687,00	1 452,56	1 858,09	1 400,00	-24,7%
CHARGES DE PERSONNEL	140 780,75	151 722,05	104 607,35	144 550,00	38,2%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURATE	10 020,81	16 586,18	17 064,43	14 000,00	-18,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 695,00	23 521,33	5 198,19	0,00	-100,0%
DOTATION PROVISIONS	30 000,00	55 000,00	70 325,39	0,00	-100,0%
TOTAL CHARGES	304 277,71	366 603,07	375 848,43	310 480,00	-17,4%

Baisse de 17,4% du total des charges par rapport au Réel 2018

- Moins d'achat de matériel d'investissement prévu en 2019 (camionnette par exemple)
- Une diminution des autres Services Extérieurs est prévue, du fait
 - Pas de cabinet d'Audit programmé cette année
 - Une baisse des frais d'avocats et d'huissiers
- Les prévisions de charges de personnel sont en hausse du fait
 - Du travail à temps plein du Directeur Opérationnel et des 2 travailleurs sociaux.

Mais quel serait le niveau des charges sans le bénévolat et les dons en nature des uns et des autres ?
Ils contribuent tous les deux à maintenir nos frais généraux au niveau le plus bas possible, et sans cette générosité nous ne pourrions poursuivre les missions que le CCAF s'est donné.
Qu'ils en soient vivement remerciés.

III- CONCLUSION

Le Conseil d'Administration et le Bureau sauront tout au long de l'année, comme les années précédentes, être attentifs à l'exécution de ce budget en veillant tout particulièrement à ce que l'ensemble des dossiers de demande de subvention/convention se réalise à hauteur de leur prévision.
Si des écarts importants venaient à apparaitre les instances du CCAF en délibèreraient.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

1					CCAF BUDGET 2019								
2		SERVICES COMMUNS REEL 2018	SERVICES COMMUNS REEL 2019	SERVICES COMMUNS BUDGET 2019	FOYER REEL 2018	FOYER REEL 2019	FOYER BUDGET 2019	ACCUEIL Domiciliation REEL 2018	ACCUEIL Domiciliation REEL 2019	ACCUEIL Domiciliation BUDGET 2019	TOTAL REEL 2018	TOTAL REEL 2019	TOTAL BUDGET 2019
3	PRODUITS D'EXPLOITATION												
5	VENTES	2 568,81	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	4 187,00	0,00	4 000,00	6 755,81	0,00	6 000,00
6	Ventes diverses (stand, vestiaire, brochures)							4 187,00		2 500,00	4 187,00	0,00	2 500,00
7	Fêtes manifestations publiques	2 568,81		2 000,00						1 500,00	2 568,81	0,00	3 500,00
9	SUBVENTIONS	1 100,00	0,00	0,00	103 785,16	0,00	104 780,00	103 084,99	0,00	81 000,00	207 970,15	0,00	185 780,00
10	Subv Préfecture accès aux droits										0,00	0,00	0,00
11	Subvention ARS						1 000,00	17 000,00		19 000,00	17 000,00	0,00	20 000,00
12	Fonds Développemet Vie Associative									5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
13	Subvention Préfecture DDCS				99 280,00		99 280,00	82 000,00		50 000,00	181 280,00	0,00	149 280,00
14	Subvention Service Civique									3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
15	Subvention Mairies Vaires Chelles							4 000,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
16	Financement Participatif	1 100,00									1 100,00	0,00	0,00
17	CAF numérique							84,99			84,99	0,00	0,00
18	CAF Allocation logement T				4 505,16		4 500,00				4 505,16	0,00	4 500,00
20	FONDATIONS ET ASSOCIATIONS	17 300,00	0,00	8 000,00	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	4 500,00	25 300,00	0,00	17 500,00
21	Association Villeneuve	6 500,00		2 000,00						2 000,00	6 500,00	0,00	4 000,00
22	Secours catholique	2 000,00		6 000,00	3 000,00						5 000,00	0,00	6 000,00
23	Fondation Abbé Pierre							5 000,00			5 000,00	0,00	0,00
24	Dons A.C.Orthodoxe									500,00	0,00	0,00	500,00
25	Dons A.F.Protestante	800,00								1 000,00	800,00	0,00	1 000,00
26	Assoc St Vincent de Paul	1 000,00								1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
27	Fondation Bruneau	7 000,00					5 000,00			0,00	7 000,00	0,00	5 000,00
28	Fondation St Etienne										0,00	0,00	0,00
29	Fondation du Protestantisme									0,00		0,00	0,00
30	HEBERGEMENT	0,00	0,00	0,00	46 693,74	0,00	47 200,00	0,00	0,00	0,00	46 693,74	0,00	47 200,00
31	Participation hébergement				46 693,74		47 200,00				46 693,74	0,00	47 200,00
33	COTISATIONS ET DONS	1 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	13 538,90	0,00	7 500,00	14 538,90	0,00	14 500,00
34	Cotisations et dons	1 000,00		7 000,00				13 538,90		7 000,00	14 538,90	0,00	14 000,00
35	Mecenat									500,00	0,00	0,00	500,00
37	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	20,20	0,00	0,00	1 804,67	0,00	0,00	4 306,44	0,00	1 500,00	6 131,31	0,00	1 500,00
38	Remboursement formation									1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
39	Député Réserve parlementaire										0,00	0,00	0,00
40	Remboursements divers	20,20			1 804,67			4 306,44			6 131,31	0,00	0,00
42	PRODUITS FINANCIERS	2 568,09	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 568,09	0,00	6 000,00
43	Produits financiers	2 568,09		6 000,00							2 568,09	0,00	6 000,00
44	Produits des parts sociales										0,00	0,00	0,00
46	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	Reprises sur prov pour risques et charges				5 323,52			1 037,18			6 360,70	0,00	0,00
52	Report des ressources non utilisées exerc. anter.							65 000,00		32 000,00	65 000,00	0,00	32 000,00
54	TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Transferts de charges										0,00	0,00	0,00
57	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	24 557,10	0,00	23 000,00	160 607,09	0,00	156 980,00	196 154,51	0,00	130 500,00	381 318,70	0,00	310 480,00
59	CHARGES D'EXPLOITATION												
61	ACHATS	8 659,23	0,00	2 500,00	10 104,03	0,00	13 950,00	13 582,35	0,00	5 250,00	32 345,61	0,00	21 700,00
62	Eau Gaz Électricité				8 392,59		9 500,00				8 392,59	0,00	9 500,00
63	Petit matériel, Frs diverses	81,29		250,00	488,83		1 200,00	1 226,89		1 000,00	1 797,01	0,00	2 450,00
64	Matériel d'investissement	7 000,00			589,80		1 500,00	9 115,00		2 000,00	16 704,80	0,00	3 500,00
65	Fournitures d'activités										0,00	0,00	0,00
66	Fournitures de bureau	1 577,94		2 000,00	632,81		1 500,00	3 240,46		2 000,00	5 451,21	0,00	5 500,00
67	Frais de logiciel comptable			250,00			250,00			250,00		0,00	750,00
69	SERVICES EXTERIEURS	3 060,52	0,00	5 310,00	65 869,38	0,00	64 090,00	28 020,97	0,00	27 230,00	96 950,87	0,00	96 630,00
70	Frais de sécurité							14 043,78		12 000,00	14 043,78	0,00	12 000,00
71	Loyers et charges			1 140,00	52 460,26		50 000,00	7 234,00		6 000,00	59 694,26	0,00	57 140,00
72	Entretien, produits, travaux	42,00			55,00		3 590,00	2 639,89		2 000,00	2 736,89	0,00	5 590,00
73	Entretien des locaux				6 226,32		3 500,00				6 226,32	0,00	3 500,00
74	CARED			270,00	5 757,51		6 000,00	4 103,30		5 730,00	9 860,81	0,00	12 000,00
75	Maintenance informatique	874,64		2 000,00	1 224,29		500,00			500,00	2 098,93	0,00	3 000,00
76	Assurance	2 143,88		1 500,00			500,00			1 000,00	2 143,88	0,00	3 000,00
77	Documentation formation			400,00	146,00						146,00	0,00	400,00
78	Commission s/ tickets restaurant										0,00	0,00	0,00
80	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 846,26	0,00	4 250,00	10 744,14	0,00	5 150,00	24 908,10	0,00	22 800,00	47 498,50	0,00	32 200,00
81	Personnel extérieur à l'association										0,00	0,00	0,00
82	Honoraires et Com Compte	5 660,11		1 000,00	2 729,27			448,80			8 838,18	0,00	1 000,00
83	Honoraires Psychologue							19 410,00		18 700,00	19 410,00	0,00	18 700,00
84	Honoraires Avocats				3 626,00		1 500,00				3 626,00	0,00	1 500,00
85	Honoraires Huissiers	123,01			2 715,53		1 500,00				2 838,54	0,00	1 500,00
86	Annonces, insertions, frais actes	3 797,17		500,00			0,00				3 797,17	0,00	500,00
87	Missions, déplacements	205,32			318,52		300,00	514,19		500,00	1 038,03	0,00	800,00
88	Publicité-Communication			300,00				24,95			24,95	0,00	300,00
89	Fêtes manifestations publiques	484,93		700,00				513,11		500,00	998,04	0,00	1 200,00
90	Dons Aux Accueillis							2 650,71		2 000,00	2 650,71	0,00	2 000,00
91	Téléphone	288,21		300,00	604,79		900,00	951,88		900,00	1 844,88	0,00	2 100,00
92	Affranchissement HD	1 057,94		1 200,00			150,00	294,46		200,00	1 352,40	0,00	1 550,00
93	Affranchissement domiciliation										0,00	0,00	0,00
94	Cotisations				750,03		800,00	100,00			850,03	0,00	800,00
95	Services bancaires	229,57		250,00							229,57	0,00	250,00
97	IMPOTS ET TAXES	660,50	0,00	0,00	405,79	0,00	500,00	791,80	0,00	900,00	1 858,09	0,00	1 400,00
98	Cotisation formation professionnelle	660,50			405,79		500,00	791,80		900,00	1 858,09	0,00	1 400,00
99	Autres impots et taxes										0,00	0,00	0,00
101	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	10 940,00	61 210,47	0,00	73 290,00	43 396,88	0,00	60 320,00	104 607,35	0,00	144 550,00
102	Rémunérations			7 391,00	42 703,85		48 589,00	28 469,14		37 320,00	71 172,99	0,00	93 300,00
103	Charges sociales			3 549,00	18 012,82		23 301,00	12 009,45		17 900,00	30 022,27	0,00	44 750,00
104	Service civique jeunes							2 589,09		4 000,00	2 589,09	0,00	4 000,00
105	Autres charges de personnel				493,80		1 400,00	329,20		1 100,00	823,00	0,00	2 500,00
108	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	586,32	0,00	0,00	16 478,31	0,00	14 000,00	17 064,63	0,00	14 000,00
109	Nourritures				20,32			8 577,80		8 500,00	8 598,12	0,00	8 500,00
110	Hygiène							3 116,83		2 000,00	3 116,83	0,00	2 000,00
111	Aides sociales diverses				566,00			4 783,68		2 500,00	5 349,68	0,00	2 500,00
112	Pharmacie									1 000,00			1 000,00
113	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	Intérets bancaires										0,00	0,00	0,00
116	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15,34	0,00	0,00	4 812,76	0,00	0,00	370,09	0,00	0,00	5 198,19	0,00	0,00
117	Pénalités et amendes	15,00									15,00	0,00	0,00
118	Dons libéralités										0,00	0,00	0,00
119	Créances irrécouvrables				4 812,76						4 812,76	0,00	0,00
120	Autres charges exceptionnelles							370,09			370,09	0,00	0,00
121	Charges exceptionnelles exercice antérieur	0,34									0,34	0,00	0,00
123	DOT PROV-AMORT-ENGAGEMENTS	0,00	0,00	0,00	6 886,00	0,00	0,00	63 439,39	0,00	0,00	70 325,39	0,00	0,00
124	Dotations aux amortissements										0,00	0,00	0,00
125	Dotations provisions pour risques				6 886,00			1 439,39			8 325,39	0,00	0,00
126	Engagements à réaliser sur subventions							62 000,00			62 000,00	0,00	0,00
128	TOTAL GENERAL DES CHARGES	24 241,85	0,00	23 000,00	160 618,89	0,00	156 980,00	190 987,89	0,00	130 500,00	375 848,63	0,00	310 480,00
130	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	24 557,10	0,00	23 000,00	160 607,09	0,00	156 980,00	196 154,51	0,00	130 500,00	381 318,70	0,00	310 480,00
131	TOTAL GENERAL DES CHARGES	24 241,85	0,00	23 000,00	160 618,89	0,00	156 980,00	190 987,89	0,00	130 500,00	375 848,63	0,00	310 480,00
132	RESULTAT	315,25	0,00	0,00	-11,80	0,00	0,00	5 166,62	0,00	0,00	5 470,07	0,00	0,00

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Conclusions du rapport

Nous venons de parcourir ensemble l'année 2018 et d'esquisser celle de 2019. Les rapports et cette Assemblée vous permettent de voir l'ensemble des activités réalisées et de participer aux choix des priorités de notre association.

Nous le savons, beaucoup de personnes isolées ou en familles comptent sur le CCAF. Rappelons-nous qu'¼ des SDF ont eu un parcours en Aide sociale à l'enfance – ASE - (selon l'INSEE 2012). Certains verront leurs propres enfants placés en famille d'accueil. On sait la frustration que ceci engendre. C'est dire que notre soutien à leur côté est primordial. Nous voulons à notre modeste place répondre à **leur soif de fraternité** pour les soutenir sur les chemins de la réinsertion. Pour agir nous nous appuierons sur nos propres forces et sur notre réseau de partenaires.

A chacun de vous, selon vos possibilités, amis, membres donateurs et bénévoles, de prendre votre part pour que le CCAF poursuive le service envers et avec les plus démunis. Nous avons besoin de chacun de vous.
Merci d'avance pour vos soutiens multiples en termes de dons, de bénévolat, de compétences, de relations, d'encouragements, de prières … mis au service du bien commun.

Avec le Conseil d'administration, François Anger, président

SIGLES UTILISÉS DANS CE RAPPORT

Aides sociales et pièces d'identité

AAH : Aide aux adultes handicapés
APL : Aide personnalisée au logement,
AL : Aide au logement
ALT : Allocation de logement temporaire
AME : Aide médicale d'Etat
ASS : Allocation de solidarité spécifique
CMU : Couverture maladie universelle
DALO : Droit au logement opposable
DAHO : Droit à l'hébergement opposable
RSA : Revenu de solidarité active
CNI : Carte nationale d'identité

Institutions

AAVE : Associations d'Accompagnement Vers l'Emploi
ADSEA : Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence
ADOMA : résidence sociale
AVIH : Association ville Hôpital
ASH : revue d'Actualité sociale hebdomadaire
ARS : Agence Régionale de la Santé
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CADA : Centre d'accueil des demandeurs d'asile
CARED : Cellule d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes en difficulté
CCAS : Centre communal d'action sociale
CSAPA : pour les personnes concernées par des addictions
CLIC : lieu d'info et d'accompagnement des personnes âgées
DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale de la Préfecture
DIH : Direction de l'insertion et de l'habitat du Conseil départemental.
ESS : Economie sociale et solidaire
FAS : Fédération des associations de solidarité
MDS : Maison des solidarités du Conseil Départemental
SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation
UIA : Université Inter Ages
UNAFO : fédération d'acteurs du logement accompagné
SPF : Secours populaire français





Approvisionnement, hygiène, sécurité alimentaire

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Organigramme du CCAF **Janvier 2019**

Assemblée générale (annuelle)

Composition : adhérents et membres de droit (environ 150 invités à jour de cotisation)
Rôle : entendre le rapport annuel, élire le CA, voter le bilan financier et le budget prévisionnel

Conseil d'administration (tous les 2 mois)

Composition : élus en AG et membres de droit
Rôle : décisions stratégiques, défini le projet associatif et en est le garant entre les AG
A Chapon, Ph De Kergorlay, J Morel, G Leconte, Alain Legeay, Orthodoxes, A Selleret
M Gazagne, E Vignacourt, H Laplaize, H Souchet, M Vignacourt, M Haustant, L Monti, A Wolf, F Anger.

Commission juridique et finances :
démarches administratives, conventions et contrats obtention d'agréments, subventions, suivi du budget, reçus donateurs, assurances, ressources humaines :
H Souchet, M Gazagne RH, J Morel, E Vigancourt, FA
Comptables : B Lavialle, et A Garcia, / Reçus: A Briet

Bureau du CA (tous les 2 mois)

Rôle : gérer, animer l'association, les CA et services…
Composition
Président : François Anger
Vice-président : Jacques Morel
Secrétaire : Hervé Laplaize
Secrétaire adjoint : Guy Leconte
Trésorier : Hervé Souchet
Trésorier adjoint et RH : M Gazagne
Collectivités publiques et RGDP : E Vignacourt

Communication
François Anger,
Joël Hohweiller (site, logiciel),
Sylvie Ziéba (maquettes))

Recherche de locaux :
Le bureau

Santé
Marguerite Clouet, A Marie Atayi, Lydie Autreux, Nathalie Clément, Claude Biétry Psy : Taoufik Janah

Les services	Domiciliation	Accueil de jour	Hébergement	Vestiaire	CCAF général
Direction : Resp services	**Michel Haustant**	**Marceline Vignacourt**	**Sébastien Gentil**	**M Claude Beurrois**	**François Anger**
Salariés Vacataires	**Sébastien Gentil** **Directeur Opérationnel** et resp Sécurité et Hygiène Jean Bosco Mballa et Claire Acker Pawlichi Travailleurs sociaux Contrat CARED : Haidara Hadizatou ; Vigile : Darkom Psychologue : Taoufik Janha				**Stagiaire AS** : Aymeric Rossignol Tuteur : Claire
Bénévoles	Daniel Fricano Bernard Saintonge Danielle Vella Gisèle Revault Chantal Chassang Evelyne Carriat Vont arrêter : Albert Boyer M Antoinette Hayes François Serrano	Henri Le Tiec Sylvie Boulogne Anne Garcia Annie Lambermont Nicole Kozilovics Madeleine Baudoin M Agnès Deslandes Geneviève Gazagne Monique Lefort Michel Labreuil Roland Lessard André Selleret Cécile Gane M Agnès Faucher Jacqueline Salamée Maria Célina de Abreu Claude Bietry Jacqueline Nouveau Irène Da Costa Catherine Coué Marguerite Clouet Lydie Autreux Infir A Marie Atayi Infir Nathalie Clément Infir	Trouver un bricoleur	M Claude Beurrois Monique Ambroise Florence Nikolaywits Dominique Dubois Yoshi Ogasahara Jocelyne Porquet Tifany Socchard Brigitte Herlaut (dons en nature et achats)	**Graphiste** Sylvie Ziéba **Informatique** : Bernard Ngay François Serrano Paul Thékékara Informatika **Site Internet** : Joel Hohweiller **Service civique** Anaïs Javorcek Malison Philippe Alison Mira Tuteurs : Marce-line et FA, Admin : EV **Chambres Habitants** Jean Lux, FA **Cave** : Emile **Bricolage** : ?

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Le CCAF agit en réseau avec des partenaires qualifiés

Pour l'insertion des plus démunis, le CCAF remercie les pouvoirs publics, les associations, les entreprises…pour leurs collaborations.

Les services de l'Etat	Collectivités locales	Services publics	Associations	Associations	Don en nature	Les entreprises et fondations	Réseaux chrétiens	Acteurs de Santé
PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE								
								EMPP
pôle emploi	Epicerie Sociale Panier Malin							AVIH Torcy Pass Villevrard
	CCAS centre communal d'action sociale Chelles	Centres sociaux : UIA Coudreaux Grande Prairie Noue Brossard		Collectif de L'économie sociale et solidaire			Les paroisses : Catholique Protestante Orthodoxe	
SERVICE CIVIQUE DES VALEURS, UN ENGAGEMENT	CCAS centre communal d'action sociale Vaires	Maison de la justice et du droit PVM			CR Insertion Alimentaire Mareuil	Boulangerie Dias Epi d'or	Lycée St-Laurent Lagny	CSAPA
CADA				Association Partage Villeneuve le C	Monastères de Jouarre et Brou	EIFFAGE		Les médecins de Chelles
SIAO					ELIOR Repas	Véritas Les Dauphins	Association Sainte Bathilde	Pharmacie Laporte

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com